

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 5 mois, 6 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 50 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N^o 156 Vol. VI. — SAMEDI 21 FÉVRIER 1846.
 Bordeaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 5 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 52 fr.
 Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la Semaine.

Histoire de la Semaine. *Présentation à S. M. Louis-Philippe des chevaux arabes envoyés par l'empereur du Maroc.* — **Correspondance.** — **Théâtres.** — **Courrier de Paris.** *Le Moufflon nouvellement arrivé au Jardin des plantes; Un Quatuor au Théâtre-Italien.* — **Projets d'améliorations à introduire dans l'uniforme actuel de la garde nationale.** *Caricatures, par Cham.* — **Le Pundjab.** *Carte.* — **Types des populations indigènes de l'Algérie,** par Timm. **Deux Gravures.** — **Gilbert Gurney.** *Souvenirs d'un gentleman, par Théodore Hook. (Suite.)* — **Grands établissements industriels de France.** VII. *Manufacture royale des tabacs. Vue générale de la manufacture royale; Hochage; Moulinage; Tamiage en gros; Mise en sacs; Atelier de fabrication des cigares; Tamiage définitif.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Érouement du clocher de l'église de Saint-Denis.** *Une Gravure.* — **Rébus.**

L'une et l'autre chambre sont entrées dans la discussion des lois d'administration et d'affaires. Bien entendu, les tribunes publiques et les bancs de nos législateurs ont été beaucoup moins garnis que quand il s'agissait d'assister aux grands tournois d'éloquence dont la discussion de l'adresse était l'occasion.

La chambre des pairs s'est occupée d'abord du projet de loi sur les livrets d'ouvriers. Cette institution et le projet lui-même suscitaient des difficultés et éveillaient des inquiétudes, qui tenaient à ce que les promoteurs du livret semblent trop oublier le but principal qu'on doit avoir en vue, un contrat à conditions égales entre le maître et l'ouvrier, pour poursuivre le parti accessoire qu'ils ont voulu tirer de cette institution, une garantie de police industrielle. Le pro-

jet adopté impose l'obligation du livret à tous les ouvriers et apprentis de l'un et l'autre sexe, attachés aux manufactures, fabriques, etc.; soit qu'ils travaillent dans l'établissement, soit qu'ils travaillent chez eux pour un seul chef de maison. — Le prix du livret est réduit à 25 centimes. — Il pourra servir de passe-port. — Par un abus contraire à l'esprit de la loi et aux prescriptions formelles d'une circulaire rédigée le 20 avril 1807 par M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, certains fabricants ont chargé les livrets de leurs ouvriers de notes défavorables. Sur la réclamation très-fondée de MM. Dubouché et Girard, une disposition formelle se trouve ajoutée à l'article 5, pour interdire à l'avenir cet acte de rigueur de la part des fabricants. Mais on ne s'est pas borné là, on a complètement changé l'esprit de la loi du livret, en mettant sur la même ligne l'éloge et le blâme, en effaçant la distinction rationnelle faite par M. de Montalivet entre les mentions désavantageuses, qui ne sauraient être tolérées, et les at-



(Présentation à S. M. Louis-Philippe des chevaux envoyés par l'empereur du Maroc.)

tations favorables, qui sont la récompense légitime de la bonne conduite et du zèle des ouvriers. Le livret se trouve ainsi dépourvu de son caractère moral; il fonctionnera comme simple mécanique. Que deviennent, en présence de cette interdiction peu réfléchie, les états de services dont il devait conserver les titres? — L'article qui a ensuite soulevé la discussion la plus intéressante, est celui qui concerne les retenues que le nouveau maître doit opérer au profit de l'ancien, sur le salaire de l'ouvrier d'ont le livret est chargé d'avances.

M. Portalis a fait observer avec toute l'autorité qui s'attache à son opinion, que l'obligation imposée au nouveau maître est une grande dérogation au droit commun, et que c'est la première fois qu'on autorise l'intervention d'un tiers entre le créancier et le débiteur. M. Pétit a également trouvé exorbitant ce privilège établi au détriment même des créanciers qui, dans l'ancien droit, se trouvaient favorisés, tels que ceux qui logent et qui nourrissent l'ouvrier. Il a été répondu par M. Teste que la retenue autorisée par la loi en discussion

était moindre que celle qui est permise par la législation actuelle. Mais, comme l'a dit M. Portalis, quand on fait une nouvelle loi, c'est pour faire disparaître ce que la loi en vigueur présente de mauvais. L'article, ainsi que les suivants, n'en a pas moins été adopté par la chambre des pairs. — La discussion des autres dispositions n'a présenté de remarquable qu'une sortie de M. de Montalivet contre la formalité des passe-ports plus vexatoire en France qu'en aucun autre pays. En résumé, le projet de loi a été adopté par 94

voix contre 51; c'est une forte minorité pour la chambre des pairs, et l'on peut être certain d'avance que s'il n'est pas résolu par l'autre chambre, il n'en sortira que considérablement modifié.

La chambre du Luxembourg a ensuite passé à la discussion du projet de loi sur les moindres et dessins de faïence. Mais dès l'abord on a reconnu que le projet, les travaux de la commission et les amendements proposés par plusieurs pairs, demandant à être combinés plus minutieusement. Le renvoi à la commission a donc été prononcé, et la discussion, après cette suspension d'une semaine à l'autre, n'a été reprise que mercredi dernier. Le premier acte du débat a été une occasion de début pour M. Victor Hugo, qui a eu le bon esprit de se produire, pour la première fois, dans une circonstance peu solennelle et de le faire avec simplicité. Les amis du poète n'ont pas tous eu autant de tact que lui, car nous avons lu dans une très-grande feuille: «La France compte un grand orateur de plus!!!»

Au palais Bourbon, il s'en est fallu de bien peu que la proposition sur la falsification et l'altération des vins ne fût complètement rejetée. Elle est sortie de la discussion millénaire et incommensurable. D'abord l'altération a été mise hors de cause et l'abondance amnistie. On s'est borné, pour toutes les mesures, à augmenter et à graduer les peines portées contre la falsification et à transformer en délit ce qui n'est actuellement que contrevention; mais quant à l'organisation d'inspecteurs-général qui devaient être rétablis sur toutes les parties de notre territoire vinicole, malgré toutes les explications données sur les prétendues limites dans lesquelles devait se renfermer ce personnel, tout cela a disparu. — Toutes les fixations de limite dans le mélange de l'alcool au vin ont aussi été écartées. Le seul avantage qu'offre donc le projet nouvellement voté sur la législation existante, est celui de faire poser la question d'intention, en soumettant les délinquants à la police correctionnelle. Réduite à ces termes, la proposition ne pouvait plus soulever de bien vives objections, et elle a été adoptée à la majorité de 151 voix contre 88.

La Chambre est passée ensuite à la discussion du projet de loi pour l'ouverture de crédits destinés à terminer les canaux commencés, et dont les devis ont été si largement dépassés, que la Chambre, à laquelle on venait demander des suppléments supérieurs au chiffre total primitivement annoncé et dépensé, a eu quelque velléité d'ordonner l'abandon de ces travaux. M. Michel Chevallier et Collignon ont débüté à cette occasion avec des succès bien différents: le premier, annoncé depuis longtemps, et se posant avec confiance à la tribune, a bientôt vu les centres eux-mêmes se livrer à des conversations particulières; le second au contraire, qu'aucune réclamation n'avait précédée, a discuté avec talent et habileté, appuyant habilement sur ceux de ses arguments que la Chambre lui paraissait goûter, et glissant sur ceux qui n'obtenaient pas la même faveur. Le projet, fort menacé, a fini par être adopté après deux épreuves douteuses.

COMMISSION DES FONDS SECRETS. — Composée de MM. Aylies, Huguier, Follin, de Casabianca, Duprat, Muret de Bort, de Séver, Laffitte, de Montigny, a déposé son rapport, dans lequel elle conclut à l'abolition du crédit dérobé.

DÉPART DE M. MARC MONROE. — L'envoyé de la République américaine a été présenté à S. M. Louis-Philippe, dans le jardin des Tuileries, les chevaux et autres cadeaux envoyés par Muley-Abderrahman au roi des Français ont été remis, quelques jours après, en audience de congé, et a reçu à son tour de magnifiques présents pour son maître. Achahe-Pacha a quitté Paris mardi dernier.

CONTRE-ORDRE DE L'EXPÉDITION DE MADAGASCAR. — Le ministère a fait suspendre à Toulon tous les préparatifs de cette expédition. L'armement même des bâtiments est suspendu. Un certain nombre d'employés supérieurs, en destination pour nos colonies de Bourbon et de Pondichéry, devaient s'embarquer sur divers bâtiments de l'escale; leurs effets, qui étaient déjà à bord, ont été transportés sur la frégate la Belle Poulie, qui doit partir prochainement en mission spéciale pour la mer Indes, et sur laquelle ils ont été prévus qu'ils prendraient tous passage.

Il reste à savoir si cette mesure a été prise à la suite des communications qui ont eu lieu entre les cabinets français et anglais, au sujet de l'expédition de Madagascar, après le vote de la chambre des députés qui a introduit dans l'adresse le paragraphe relatif à cette expédition, et si les Anglais renonceraient aussi à l'attaque contre Madagascar, dans le cas où la France en abandonnerait complètement le projet. La discussion des crédits qui avaient été demandés ou des interpellations spéciales décidées et feront connaître au public la solution qui doit être donnée à cette question, et fourniront au ministère l'occasion de dire ce qu'il a pu apprendre des résolutions de l'Angleterre.

AFRIQUE FRANÇAISE. — M. le gouverneur général de l'Algérie, ayant appelé à lui toutes les forces militaires qui se trouvaient encore à Alger, a ordonné que le service fut remis à la milice et que 300 condamnés militaires fussent envoyés et armés. D'un autre côté, le gouverneur venait va expédier en Afrique des renforts d'infanterie et surtout de cavalerie, pour porter l'armée à 100,000 hommes. Puisse une bonne direction tirer tout le parti qu'on peut se promettre d'aussi nombreux et d'aussi braves soldats!

Le général Gavaignac s'est vivement porté sur le territoire marocain et a déterminé presque toutes les tribus qu'Abd-el-Kader y avait fait émigrer, à rentrer en Algérie. Il a ramené sur notre territoire cinquante-deux Douars composés par une population de 4,600 âmes, environ et par d'immenses troupeaux. Il ne reste plus que 500 tentes environ à faire rentrer, et le général a la confiance d'arriver à les amener au même parti. Ces résultats sont importants par l'espèce d'isolément dans lequel Abd-el-Kader se trouvera quand il reviendra de sa pointe dans l'Est.

D'un autre côté, le colonel Eytard a pénétré dans les mon-

tagne de l'Ouarensenis jusqu'à des points que les Kabyles croyaient inaccessibles pour nous. Ils ont été rudement châtiés, sans perte notable de notre côté, et sans que le khalfia institué par Abd-el-Kader dans cette contrée ait paru dans les divers combats, et qui le décourage auprès de ces populations.

TAITI. — Nous avons annoncé la visite d'un amiral anglais à Taïti. Il paraît qu'il nous aurait fallu payer les frais de cette visite. L'Angleterre aurait demandé l'abandon du protectorat que M. Bruat avait étendu aux îles voisines formant le domaine des souverains de Taïti. Le capitaine Maissin, commandant du *Phaeton*, avait été chargé dans les derniers jours du mois de janvier 1855 de planter sur trois de ces îles, Oualine, Raitea et Borabora, le pavillon du protectorat. Les indigènes, poussés par Pomaré, renversèrent le pavillon planté à Raitea et Oualine. Dans cette dernière île, Teri-Teria, parente de Pomaré, arma même contre nous une partie de la population, et ordonna de recevoir nos embarcations à coups de fusil.

M. Bruat n'avait pu rester insensible à ces outrages, et il faisait consigner, le 16 mars 1845, dans le journal officiel de Taïti, l'*Océanie française*, la menace suivante: «En ce moment, M. le gouverneur doit nécessairement patienter, mais nous gardons l'assurance que bientôt Teri-Teria apprendra qu'on n'offense pas impunément plus fort que soi.» Eh bien! on n'a pas voulu que Teri-Teria eût aucune leçon de cette espèce. Les nouvelles apportées par la *Moderne* nous apprennent que des instructions des gouvernements anglais et français sont parvenues à Papeïti, annonçant que le protectorat de la France ne s'étendra pas sur toutes les anciennes possessions de la reine Pomaré, et sera restreint à Taïti et à Eimeo.

ANGLETERRE. — Les propositions de M. Peel se discutent à la chambre des communes. Mais tout l'intérêt de ce débat semble avoir été écumé par les manifestes du premier ministre et de lord Russell qui l'avaient précédé. D'ailleurs les résultats et la majorité ministérielle ne sont plus douteux aux yeux de personne.

INDÉS-ORIENTALES. — La malle de l'Inde, arrivée à Londres le 15, a apporté la confirmation de l'affaire qui a eu lieu auprès de Ferozepore entre les Sikhs et l'avant-garde de l'armée anglaise. C'est à 22 milles de cette ville, à Moodke, que la rencontre s'est faite.

Le lendemain, les troupes britanniques marchèrent sur Ferozepore, et après s'être mises en communication avec sir John Littler, qui commandait en cet endroit, et qui leur amena sa division, elles attaquèrent le 21, à quatre heures du soir, la position retranchée de l'ennemi. La première ligne des retranchements fut emportée, mais la nuit devint si obscure, qu'il fallut suspendre les opérations. Le 22, au point du jour, la deuxième ligne des retranchements fut emportée, et dans une demi-heure tous les ouvrages de l'ennemi furent pris à revers et les canons enlevés. Dans l'après-midi du 22, l'ennemi fit avancer son infanterie et des bords de châteaux chargés de leur artillerie légère, pour reprendre les canons perdus. Toutes les attaques furent repoussées, et après une canonnade qui ne produisit aucun résultat, l'ennemi se retira à un endroit appelé Sultankawalla, à 10 milles à peu près de Ferozepore, où il avait encore un peu de grosse artillerie. Deux bataillons d'infanterie indigènes devaient renforcer l'armée britannique, et la position de l'ennemi à Sultankawalla devait être attaquée le 24. On ignore encore le chiffre des pertes des deux côtés; on ne mentionne le nom d'aucun officier. Les canons pris à l'ennemi sont au nombre de 65, et il y en avait quelques-uns de plus dans un village sur la droite de l'armée britannique.

ÉTATS-UNIS. — On a reçu des nouvelles des États-Unis jusqu'au 31 janvier, apportées par le paquebot *l'Urbervina*. Des débats intéressants ont eu lieu dans le congrès américain sur la question de l'Orégon. Le parti modéré a, dans les deux Chambres, fait des motions en faveur du règlement de la question par arbitrage.

On sait qu'un sénateur, M. Allen, avait présenté ses résolutions pour répéter la protestation faite en 1824 par le président Monroe, contre l'intervention des puissances européennes dans les affaires du continent américain. Le général Cass a défendu ces résolutions. Il a dit que si le sénat ne votait pas, les puissances européennes se traiteraient le droit d'introduire dans le nouveau monde les doctrines d'équilibre de leur continent. Il a protesté contre l'intervention de la France et de l'Angleterre dans les affaires de la Plata, intervention qui violait, selon lui, le droit des nations.

M. Calloun a répliqué au général Cass. Il a dit qu'on avait mal interprété la protestation du président Monroe. A l'époque où elle fut faite, la sainte-alliance d'Europe voulait faire une croisade, pour effectuer une restauration dans les colonies émancipées de l'Amérique espagnole. M. Canning offrit aux États-Unis de s'unir à eux pour résister à cette intervention, et le projet de la sainte-alliance fut ainsi déjoué. C'était à cette circonstance spéciale que s'appliquait la déclaration de M. Monroe.

M. Calloun a combattu les résolutions comme inopportunes, et comme engageant les États-Unis dans une voie qu'ils n'avaient pas de force à suivre. Il a dit qu'il ne veut, attendu l'Orégon et le moment où l'un sera en état d'agir. Une pareille déclaration mettrait les États-Unis dans une mauvaise position, en tournant contre eux toutes les puissances d'Europe.

M. Calloun a aussi représenté que toutes les nouvelles d'Europe témoignaient de la disposition de l'Angleterre à résoudre par le parlement la question de l'Orégon. Néanmoins les résolutions de M. Allen ont été votées par 26 voix contre 21.

On avait reçu en Amérique la nouvelle de la crise ministérielle anglaise du mois de décembre. La perspective de l'arrivée de lord Palmerston au pouvoir avait jeté de l'inquiétude dans le parti de la paix; mais on avait reçu quelques jours après la nouvelle de la rentrée de sir Robert Peel; et lord Grey, dont la position offrait quelques rapports avec celle de M. Calloun, était l'objet des plus grands éloges.

MEXIQUE. — Encore une révolution dans ce malheureux pays. Le général Paredes a fait son mouvement sur Mexico, et tout annonce qu'il a dû s'emparer du gouvernement provisoire. Voici les détails qui a été donnés le *Sun* sur cet événement. Ils sont extraits d'une lettre de la Vera-Cruz, du 1er janvier.

«Le général Paredes avec sa division, forte de 7,000 hommes, s'est prononcé le 15 décembre à San-Luis-Potosi et s'est mis le 21 en marche vers Mexico, dans le but avoué de renverser le gouvernement actuel et de convoquer une convention nationale pour établir le gouvernement qui elle jugerait convenable. — Paredes et sa division sont arrivés le 29 sous six murs de la capitale. Le gouvernement préparait la résistance la plus énergique. Il avait chargé le général Bustamante du commandement en chef, armé 5,000 citoyens ou gardes nationaux, barricadé la ville, creusé des tranchées dans toutes les rues, déclaré la capitale en état de siège, et appelé aux armes la population mâle de 16 à 60 ans.

«Les garnisons du fort de San-Juan d'Ulloa, de la Vera-Cruz, de Jalapa, de Guamatlan, de Guadaluara et de Zaca-tecas, se sont prononcées en faveur de Paredes; mais dans ces villes et quelques autres, les autorités ont fait des manifestations en faveur du gouvernement. Plusieurs arrestations ont été faites, et l'archevêque a été constitué prisonnier dans son palais, à Seubaya.

«Le nouveau ministre des États-Unis, M. Slidell, n'a pas encore été reçu par le gouvernement, sous le prétexte que le Mexique avait consenti à recevoir un ministre ad hoc pour régler les affaires du Texas et nullement un envoyé général. M. Slidell a écrit une note pleine de colère, et s'est retiré à Jalapa, pour attendre de nouvelles instructions de son gouvernement.

«Au moment de clore ses dépêches, le correspondant dit que la garnison de Mexico tout entière s'est prononcée en faveur de Paredes et que l'on peut regarder le gouvernement d'Herrera comme fini. La ville était parfaitement tranquille, et l'on n'avait pas tiré un seul coup de feu.»

«Le *Times*, de son côté, a donné des détails qui complètent les précédents :

«Le gouvernement de Herrera a fait de nombreux mécontentements. On l'accuse d'avoir introduit la corruption et la misère dans le pays. La mauvaise santé du président est aussi une cause de défiance pour la nation, qui sent le besoin de voir les affaires publiques remises en mains fermes. Il paraît toutefois certain que l'armée seule, jusqu'ici, a pris parti pour le général Paredes. Il est vrai que, dans la plupart des révoltes américaines du continent, l'armée est la puissance prépondérante.

«On ne connaît pas bien le but qui fait agir Paredes. Les uns croient qu'il prépare le retour de Santa-Anna, quoiqu'il ait pris l'initiative du renversement de ce chef, il y a un an. D'autres prétendent qu'il veut établir le système monarchique et appeler un prince d'Europe à régner sur le Mexique. Au départ des nouvelles, la révolution paraissait terminée. Le général Almonte était avec Paredes, ainsi que le général Torche et les banquiers et manufacturiers Aleman et Canera. La citadelle de Mexico, et les troupes du couvent de San-Paulo s'étaient prononcées. Le 5^e d'infanterie et un régiment de cuirassiers tenaient seuls pour le gouvernement. Le général Valencia, qui avait pris le commandement des troupes de la citadelle, offrait son intermédiaire pour une négociation entre le gouvernement et Paredes. Il proposait la nomination d'une junte composée de deux membres de la cour suprême de justice, de six sénateurs et de six députés désignés par leurs corps respectifs. Cette junte devait nommer un président, et on devait respecter les bases de la constitution actuelle.

«L'armée, dès le 14 décembre, avait adhéré au général Paredes un manifeste signé de 500 officiers de sa division. Ils demandaient la convocation d'un congrès constituant et nommaient Paredes chef de l'armée, en déclarant que l'armée ne proposait pas son chef pour président. Reste à savoir si cette promesse de désintéressement sera respectée par tout le monde.

«A la date du 5 janvier, Paredes avait fait son entrée à Mexico, et s'occupait de former un gouvernement.

ESPAGNE. — Le ministère espagnol vient de se dissoudre. A la suite de violents débats qui ont éclaté dans le conseil, le général Narvaez, président et ministre de la guerre, a donné sa démission. Deux fois rappelé par la reine, il a opposé à ses instances un refus persévérant. La reine alors a chargé de la composition d'un cabinet M. de Miraflores et le général Roncali. — Le nouveau cabinet est composé de la manière suivante :

M. le marquis de Miraflores, président du conseil, ministre des affaires étrangères. — Le général Roncali, ministre de la guerre. — M. Isturitz, ministre de l'intérieur. — M. Topete, ministre de la marine. — M. le marquis de Casa-Riera, ministre des finances. — Le ministre de la justice paraît devoir être M. Lorenzo Arzola. — Le général Narvaez est nommé général en chef de l'armée.

M. de Miraflores a été ambassadeur à Londres et à Paris. C'est lui qui a signé le traité de la quadruple alliance.

Le général Roncali présenta la défense du général Léon devant le conseil de guerre qui condamna à mort le héros de Belasquán.

M. Isturitz était président du conseil à l'époque de la révolution de la Grana. Il est connu par l'énergie de son caractère.

M. Topete est l'un des membres du tribunal suprême de guerre et de marine, et passe pour être l'un des meilleurs officiers de la marine espagnole.

M. de Casa-Riera est l'un des plus riches capitalistes d'Espagne, ancien fermier général des douanes.

STATES. — La révolution du canton de Berne s'accomplit pacifiquement. Le gouvernement et le grand conseil se sont soumis au vote du peuple, qui, à une immense majorité, s'est prononcé en faveur d'une révision de la constitution de 1850 par une

assemblée constituante, nommée directement par les citoyens. Il est à remarquer que l'avoyer Neubauss, qui a joué un rôle si important dans toutes les affaires de la Suisse, qui était l'un des magistrats les plus populaires du canton de Berne, que l'on considérait comme l'âme et la tête du parti démocratique bernois, et qui dans les districts, où la question des jésuites a été agitée, s'est montré leur adversaire le plus éloquent, a émis un avis opposé à celui qui a prévalu touchant la convocation d'une constituante. Il a pensé qu'il n'y avait lieu à reviser la constitution que dans les formes qu'elle prévoyait elle-même. A une majorité de 129 voix contre 25, l'opinion contraire a été adoptée.

La victoire du parti démocratique a pu avoir de graves désordres. Il y a eu cependant sur quelques points des forêts dévastées. Du reste l'ancien gouvernement reste debout, jusqu'à ce qu'un nouveau gouvernement, institué en vertu de la constitution qui se prépare, soit entré en fonction.

GRAND-DUCRÉ DE BADE. — Les questions religieuses ont pris dans ce pays une telle importance, qu'elles ont complètement envahi le domaine de la politique. L'opposition a pris en main la cause des catholiques dissidents et réclame la liberté de leur culte, à cette occasion, un caractère de violence nouvelle, et l'opposition catholique devenue majoritaire, le ministère avait à adapter entre sa retraite et la dissolution de la Chambre. C'est ce dernier parti qu'il a choisi. Les élections auront lieu très prochainement.

SAXE-COBURG. — Le changement de règne a amené le changement de la législature. Les élections ont tourné au détriment du premier ministre, M. de Lepel, qui avait conseillé la dissolution. Tous les députés ont été réélus. En conséquence, M. de Lepel a offert sa démission au duc régnant, qui l'a acceptée.

WITTEMBERG. — Un décret de l'arévêque de Stuttgart, en date du 10 janvier, a été communiqué aux chefs de l'église catholique dissidente. Il accordé à cette église la liberté légale du culte, mais à huis clos, sans son de cloches, et sous la condition de n'y admettre aucun prêtre étranger, de ne rien entreprendre contre l'Etat, ni contre les autres cultes, de ne procéder aux actes de baptême et d'intronisation qu'à la charge d'avertir les ministres protestants qui tiennent les registres de l'état civil.

DÉSASTRES. — On écrit de Liverpool, dimanche soir : « Notre rade vient d'être le théâtre d'un affreux sinistre, qui a causé la mort de 15 personnes. Le *Bencoolen*, capitaine Charabent, appartenant à M. Ruxley, négociant de notre ville, avait quitté Calao le 15 novembre, avec un chargement de guano, coton, cuirs et autres marchandises. L'équipage se composait de 21 hommes. Le voyage s'était effectué de la manière la plus heureuse, et hier, vers sept heures, le navire, ayant passé devant Holyhead, ne tarda pas à être abordé par un pilote.

« Le vent était favorable pour gagner le port; mais on ne sait par quelle cause le bâtiment, en virant pour entrer, donna sur le banc de bris, où en moins de vingt minutes il fut complètement brisé. Aussitôt qu'il eut touché, on s'empressa de mettre les embarcations à la mer; mais le temps était fort mauvais, et les deux premières furent emportées par les lames. Cependant la dernière tenait bon; déjà huit hommes de l'équipage y étaient descendus, quand la bousse vint à casser, et le canot fut entraîné vers la terre par le vent et la marée.

« En vain les matelots qui le montaient firent-ils les plus grands efforts pour regagner le bord; malgré leur désir de sauver le reste de l'équipage, leur embarcation s'étant deux fois remplie, ils durent renoncer à cette consolation et se dirigèrent promptement sur Liverpool pour y chercher du secours. Des qu'ils eurent mis pied à terre, ils donnèrent avis de ce malheur, et l'on expédia immédiatement trois bateaux ainsi que des bateaux de sauvetage vers Taylor's Bank, mais il était trop tard; quand ils arrivèrent, le *Bencoolen* n'apparaissait plus au-dessus de l'eau; quelques débris seuls flottaient dans ces parages. Tous les malheureux qui étaient restés à bord, c'est-à-dire onze hommes de l'équipage, le capitaine et le pilote, ont été victimes de ce sinistre.

NÉCROLOGIE. — Le lieutenant général, comte Watier de Saint-Aphonsé, est mort dans sa soixante-seizième année. Il était général de division depuis le 6 août 1811. — M. Rodat, ancien député, vient de mourir à Rodez, âgé de soixante-huit ans.

Correspondance.

A. M. F. à Nantes. — Nous n'y changerons rien. Ces questions de développement des journaux ne sont souvent, en vérité, que des questions de poids; et si c'est ainsi que vous le comprenez, on aura beau augmenter les feuilles, et en diminuer le prix, on ne vous en donnera jamais pour votre argent. Quand ce papier, dont vous parlez, sort de la fabrique, il vaut à fr. 20 c. le kilo; des qu'on l'a couvert de chefs-d'œuvre, il ne vaut plus que 10 c. Pesce.

A. M. M. à Rome. — Vous avez raison, monsieur, chaque pays doit tenir à ses hommes célèbres; Pérou, à Bossuet; Parme, à Melou; Viterbe, à Orioli; Carrara, à M. Rossi. Il ne s'agit pas de faire honneur de ces noms à l'Italie en général. — Vous avez bien fait la solution désirée. Quant à la dernière observation, permettez-moi de vous dire que nous n'avons pas voulu dire sans-arts dans la circonstance rappelée. Nous n'avons pas voulu l'être plus que la nature elle-même ne l'a été en créant ce monstrueux phénomène.

A. M. C. à Turin. — Nous verrons l'ouvrage; nous n'avons rien à dire du prospectus, si ce n'est que c'est un prospectus.

A. M. X. à Paris. — On nous en adresse beaucoup de mauvais, quelques-uns passables, quelquefois de bons. *Quelques-uns* n'est pas dit à l'intention des vôtres.

Théâtres.

Opéras. — *L'Alcade de Zalamea*, drame, de MM. Sanson et J. de Wailly. — **Gaieté.** — *La Mansarde de la Cité*, mélodrame. — **Gymnase.** — *Le Mardi gras à l'hôtel des Haricots*.

Un jour, dans un bourg des Espagnes, que Calderon a nommé Zalamea, le hasard, ce grand détroisseur de merveilles et de trésors, se trouva avoir inventé un événement des plus dramatiques. Un jeune capitaine ayant enlevé la fille d'un laboureur, le père poursuivit le ravisseur, et comme il se refusait à réparer ses torts par le mariage, le laboureur, dont le hasard fit tout à coup un alcade, envoya, au nom du *roi et de la loi*, le séducteur au gibet. Dans sa pièce, composée sous l'impression de l'événement, le poète espagnol s'est scrupuleusement conformé à ce qu'il a suivi l'histoire pas à pas, se contentant de rendre cette réalité plus saisissante par la réalité des caractères qu'il y ajoute.

Dans l'ouvrage original, la vraisemblance de l'événement s'explique et s'accroît même par la fidélité des portraits. Le père Crespo, fanatique de l'honneur, le capitaine Alvar, rusé, bravaque et vantard, la douce Isabelle, très-ingénue avec des éclairs de coquetterie, ne sont ni plus ni moins, et par conséquent ne sauraient démentir l'action. Maintenant pourquoi les auteurs du nouvel *Alcade de Zalamea* ont-ils pris à tâche de déranger un sujet si bien composé par le hasard et développé avec tant d'énergie par Calderon. Une fois déjà, un auteur, traîqué à sa manière (Collot d'Herbois), avait bouleversé l'œuvre du poète espagnol, sous prétexte de la refaire. L'exemple de sa malheureuse tentative n'a pas été une leçon suffisante pour MM. de Wailly et Sanson; ils ont fait de leur Crespo un mélange de justicier et de Bartholo, chez lequel don Alvar s'introduit, comme un autre Almaviva, à cette fin de séduire et d'enlever Isabelle. Au moment où Crespo s'occupe de mettre le séducteur à la porte, arrive un nouveau muguet, don Fernand, qui affiche les mêmes intentions que le *señor Alvar* et marche ouvertement sur ses brisées; mais pendant que le bonhomme de père se donne toutes les peines du monde pour se débarrasser du nouveau fâcheux, Alvar enlève Isabelle, dont il se fait aimer et à laquelle il a promis le mariage. En sa qualité de père, Crespo fait courir après les fugitifs qu'on lui ramène, et, en sa qualité d'alcade, il procède à l'interrogatoire du ravisseur. De la conversation il résulte et clairement et à savoir que don Alvar a enlevé la demoiselle en tout bonn foi et honneur et qu'il la restitue de même, ne se souciant plus de l'épouser. « Mais le motif? — Il y aurait mépris, et j'ai juré à mon père mourant de n'épouser qu'une fille noble. » A cette déclaration impudique, la fille est tout ébahie, le père grince des dents, et, répandant ses allures à la Bartholo, le voilà redevenu alcade de Zalamea pour tout de bon. « Le rapr, se dit-il, est un cas pendable, et tu en effet don Alvar irait à la potence sans l'apparition subite de don Fernand, qui n'est autre que le roi Philippe II (Chapeau bas)! — On comprend dès lors que notre dénoûment est en bonnes mains et qu'il ne saurait manquer de tourner à la satisfaction générale. Crespo est fait alcade à vie et comte à perpétuité. Don Alvar ne sera pas pendu, mais marié. « Autre manière, a dit un philosophe, de se mettre la corde au cou. »

Mais laissons là l'Odion et son alcade, et courons vite à la Gaieté voir *la Mansarde de la Cité*, mélodrame en cinq actes et sept tableaux.

1^{er} tableau. — Vue de l'officine d'un charpentier. Les ouvriers chantent et font chanter leur maître. Ce scélérateur charpente un petit crime pour payer son monde et se tirer d'embarras.

2^e tableau. — Un chiffonnier et un cocher de citadine exécutent le crime susdit. Une demoiselle, qui a tout fait d'être orpheline et millionnaire, est précipitée dans la Seine, au clair de la lune.

3^e tableau. — Vue de la mansarde de la Cité. C'est la mansarde d'Etienne, jeune ouvrier et le saviour de la demoiselle qui prend ses repas chez lui. Le déjeuner est assaisonné d'une déclaration d'amour.

4^e tableau. — On construit une maison. Le scélérateur en faveur nous s'adjoint un complice. L'orpheline millionnaire est au moment de se laisser choir dans un puits. Les compagnons charpentiers livrent bataille aux compagnons maçons.

5^e tableau. — Une guinguette, le dimanche, à la barrière. Nous apprenons que la jeune millionnaire se nomme Cécile, et que les deux scélérateurs sont ses cousins; il est beaucoup question d'un testament.

6^e tableau. — Scène d'auberge. Nuit profonde. L'héritière est endormie; mais le crime veille. Il s'introduit par la fenêtre, et enlève le testament. Etienne reçoit un grand coup de couteau.

7^e tableau. — Une forêt quelconque. On exhume le testament que le malfaiteur avait enterré au pied d'un arbre. Le crime est livré à la gendarmerie; l'innocence recouvre ses papiers, et la vertu épouse l'orpheline et le million.

Auteurs MM. Cormon et Denney.
Le théâtre du Gymnase, qui n'est pas toujours un gentilhomme élégant et musqué, et qui aime parfois à se montrer dans tout le débraillé bourgeois, a saisi la circonstance du carnaval pour nous montrer *le Mardi gras à l'hôtel des Haricots*. A l'en croire, l'autorité a calomnié l'hôtel des Haricots, en le dénommant maison d'arrêt de la garde nationale. Une prison! allons donc! mais c'est la maison du bon Dieu. Tout le monde y entre, et tout le monde en sort, Comus et Monus, et les Jeux et les Ris, l'Amour y vient aussi, et pour se réconcilier avec l'Hymen. Emoin M. Balmain et son épouse, M. Potier bon et riche, un nouveau génie avait saisi la discordance dans les deux mélanges. Grâce à l'hôtel des Haricots, voilà la paix faite; on s'embarasse, on saute, on rit, on polke, on s'adore et on boit du punch. Ce vaudevilliste, légèrement égrillard, est d'une moralité suspecte. A l'aspect de cette ivresse conjugale et de ces enchantements gastronomiques, comment

se défendre de certaines velléités illégales? On prend les déterminations les plus factieuses, celle de ne plus monter sa garde, de violer toutes les consignes, de molester ses chefs, de narguer les conseils de discipline, et d'aller noyer tous ses chagrins à l'hôtel des Haricots.

Courier de Paris.

Au moment d'entreprendre notre course hebdomadaire, un scrupule étrange nous saisit. Depuis dix jours, il y a eu, dans la capitale, beaucoup de fêtes, de bals, de représentations et de cérémonies de toutes sortes. Par où débiter, et le moyen de finir? tâche délicate pour l'historiographe consciencieux; le chapitre des fugitives amales qu'il trace doit être court, ses pages sont comptées, et les événements sont innombrables. Comment faire? nous sommes envahis par des riens et débordés par tous les *infinitif petits*. Invités au bal, sollicités par le théâtre, appelés au concert, invités au palais, échus de toutes les rumeurs et de tous les bruits, il n'y a pas à choisir, l'un vaut l'autre, et notre impartialité nous oblige à garder l'embaras de toutes nos richesses.

Ainsi, vous voilà vengé, très-cher lecteur, et pour cette fois (me fois n'est pas coutume), notre inventaire des événements de la semaine sera varié comme une nomenclature, animé comme un procès-verbal, et rapide comme une lanterne magique.

Voici venir d'abord un personnage de poids, dont le nom s'échappe joyeusement de toutes les bouches, avec force louanges et témoignages d'admiration, et qui n'en sera pas moins déclaré à belles dents. Le beau-gras a fait, lundi dernier, son entrée solennelle dans Paris, et, selon l'usage, Dagobert (c'est son nom) a mis toutes les têtes à l'envers. Selon l'usage encore, Sa Grace a reçu la visite des autorités compétentes dans son palais des abattoirs, si souvent ensanglanté par des scènes traïques. Nous reviendrons en temps et lieu sur cette solennité, qui n'est que le prétexte de toutes celles que Dagobert est appelé à embellir de sa présence dans ces jours de liesse et de mascarades.

Comme contre-voici des renseignements sur la maine dont vous avez reçu le portrait. Tom Ponce s'intitulait général, notre maine s'est donné du marquisat; la marquise de Lilliput! Sa taille est de 79 centimètres, environ 2 pieds et demi (vieux style); ses bras, ses jambes, sa bouche, ses yeux même, tout est en proportion. C'est une marquise vraiment imperceptible. En revanche, le chapelet de ses qualités serait des plus longues à décrire: elle écrit et parle à merveille; elle tricote, elle brode, elle fait de la tapisserie; elle pince de la guitare. Pour le chant, c'est une Persiaun au liberon, et pour la danse, une Carlotta en espérance. Malheureusement elle ne grandira plus; mais on espère que ses talents ne sont pas moins comme sa taille.

Mais d'où viennent ces cris et ces fanfares? Pourquoi le club s'est-il ému, et à quel sujet toute cette ivresse dans le camp des *sportsmen* et des *riders*? Ne devinez-vous pas qu'il s'agit du grand *steep chase* qui doit avoir lieu à Paques, dans la vallée qui s'étend depuis Verrières jusqu'à Berny? Le programme est arrêté, les chevaux enrôlés, les paris ouverts, quarante-cinq *gentlemen* sont fait inscrire. C'est une course anglaise qui aura lieu en France, car le programme ne mentionne guère que des notoriétés britanniques. Sur le turf, la France est aisément distancée par l'Angleterre, et nous cétons sans peine à nos voisins de l'entente cordiale la *cracache* du monde. Cependant, il est des esprits jaloux de l'honneur national, qui ont pensé que, dans une occasion aussi grave, le devoir de la France serait de montrer dans la lice son dernier sportsman et son dernier écuyer. Noble détermination digne des preux et des héros du moyen âge, et d'autant plus admirable que ces héros sont des héros. On cite madame de M. et mademoiselle E. F. comme les provocateurs de ce grand mouvement à la *Joanne d'Arc*. On cite aussi deux chevaliers français qui auraient répondu à cet appel, et déjà, à côté des Russell, des Pearce, des Campbell, des Stanley, des Rogers, des Chesterfield et d'une foule d'autres appellations analogues, on peut lire les noms de MM. Curial et de Reisel.

Pendant que nos Français envahissent le turf, il y a invasion de beautés britanniques dans nos salons. Les brillantes fêtes des Tuileries, entre autres, n'ont point d'hôtes plus empressés ni de danseuses plus intrépides. Les Anglaises sont de l'avis du proverbe: *Paris est le paradis des femmes*. Il semblerait aussi que quelques-unes d'entre elles ont pris un pied de la lettre ce premier article de notre code national ainsi conçu: *Tous les Français sont égaux devant... la mazurka*, témoin l'historiette suivante: Un jeune prince ayant prié lady Esther II. pour une prochaine contredanse, en reçut cette réponse tout à fait constitutionnelle. — Pardon, monseigneur, je suis prise. « Une autre plus expansive, mais moins versée dans la connaissance de notre langue, disait à un anguste personnage: « Vous me voyez *navrée* de la joie la plus vive. — Et moi, chère miss, *hourrée* de la plus grande satisfaction. »

Il est écrit que les représentations d'*il Matrimonio segreto* seront mêlées d'incidents bouffons en dehors du libretto. Il y a des vanités qui s'autorisent du carnaval pour se permettre les plus singuliers travestissements. Un bureau de fraîche date, plus connu par ses voyages que par ses ouvrages, s'était affublé d'un frac broqué, vrai costume de ministre, sans y adjoindre costume de fantaisie. La plupart des *ralphs* avaient adopté l'habit de pur, manière adroite de témoigner de la modestie de leurs ambitions. Une particularité surtout à paru plaisante, il y avait dans la salle plus d'amirant qu'il ne s'en trouve sur les flottes de l'Etat et dans les cadres de la marine. Tous les regards ont leurs libostiers.

Grâce à ce beau monde, nous voilà insensiblement amenés à entrer ouvrir la porte de quelques salons: Que s'y est-il passé? Vous vous en doutez, c'est il est parfaitement inutile de le dire. On y a plus ou moins savouré cette variété de suppléments dont vous entrelez nous le mois dernier, et dont

nous vous parlerons encore le mois prochain. Le concert, cet ennui bruyant, a fait des siennes; le jeu, cet ennui moins honnête, l'a laissé chanter et a fait la vole. On commence à crier des coups de fusquet d'une grande hardiesse et des tours de roue incroyables.

Cependant la majorité des salons continue à cultiver et à entretenir l'innocente passion de la mazurka et autres très-mouvements plus ou moins slaves et hongrois. Quelques têtes ou plutôt quelques jambes folles ne se contentent plus du coup de talon de tiqueur et semblent tentées d'ajouter un supplément, sous forme de variante, au dessin primitif. Toutes les figures vieillissent et se détériorent avec le temps, pourquoi celles de la polka et de la mazurka seraient-elles plus qu'autres à l'abri de ses outrages? On en conclut que nous sommes à la veille d'une découverte chorégraphique nouvelle, et que le salon sautera bientôt sur un autre pied et d'après des principes un peu différents. Les érudits et experts en la matière s'occupent déjà de fouiller les archives du passé; Cellarius et Laborde ont de nombreux emules qui, à la première occasion favorable, ne manqueraient pas de leur donner le croc en jaune et de leur couper la polka sous le pied. On parle de ressusciter la *derwiché* sous une dénomination orientale, d'exhumer les *tricotlets* et de réhabiliter la *trénis*.

S'il y a les salons dansants par excellence comme ceux de madame de R..., de madame de M. et de tant d'autres, il y a les salons exclusivement musicaux comme celui de madame Merlin, et les salons causeurs, comme celui de madame Récamier. La causeuse a horreur de la danse et ne prête à la musique qu'une oreille distraite et mautouïve. Au fond, les causeurs fulminent volontiers l'exclamation injurieuse que Collé s'est permise contre les fleurs de sons et les accompagnateurs de roudées : « *Bête comme un musicien.* » Que les temps sont changés! Aujourd'hui il faut être un peu musicien si l'on ne veut passer pour très-bête dans le monde... des ténors. Nous disions donc qu'il existe encore quelques salons ouverts à la causeuse, et nous venons de nommer le plus célèbre. En général, le salon causeur a un avantage, c'est de ménager un terrain neutre à la littérature et à la politique, d'amener dans les mêmes eaux et d'offrir le calme

et la sûreté du même port à ces deux navigateurs de mers si contraires et si ennemies, l'homme d'Etat et le poète. Son inconvénient, c'est qu'il trace dans son sein même les lignes d'une démarcation trop absolue; on y adore le génie et on y encense la gloire, à la bonne heure! Mais on y sacrifie avec la même complaisance les droits de l'esprit aux avantages de la position, et le mérite à la réputation. Le salon causeur est invariablement partagé en deux groupes, ceux qui parlent et ceux qui écoutent. La parole y est une musique dont

seur n'est pas seulement un sanctuaire de célébrités parlantes; c'est aussi principalement un gymnase, un conservatoire, une académie.

D'après la mesquinerie des distractions qu'il offre, on serait tenté de lui attribuer une population fort restreinte; eh bien, le salon causeur est au contraire très-fréquenté et très-couru. Beaucoup d'infinimentés s'y trouvent à l'aise, et après tout on peut s'ennuyer plus commodément qu'ailleurs. Pour en finir avec le salon causeur, disons qu'indépendamment de ses habitués officiels et militants, il sert de refuge à une foule de maliniers d'esprit ou de corps que le bal épouvante et que le concert ferait tomber en syncope. C'est l'asile naturel des maris de mauvaise humeur, des oncles bourrus, des estomacs qui digèrent mal ou qui ne digèrent plus, d'un tas de sourds, et de nombreux aveugles, sans compter les névralgiques et les rhumatismaux. Enfin le salon causeur est l'école de ceux qui ne savent point parler ou dont l'élocution est trop fatalement laborieuse, c'est-à-dire qu'il attire précisément ceux qui ne causent pas.

Mais voilà qu'au moment où nous nous y attendions le moins, une caricature tombe au milieu de notre récit, et force nous est de l'interrompre. Entendez-vous le grincement des violons, le roucoulement de la flûte et les gros soupirs du basson? Nous sommes aux Italiens, qui le croirait? Ces personnages, qui font de grands gestes, ouvrent une grande bouche et agitent leurs longs bras, vous les avez reconnus. C'est Abigail et Nabuco, c'est Ismaël et Zacharie. Heureux les chanteurs de nos jours! les rois se les arrachent, le public les courtonne, M. Gannal les embaume, les sculpteurs les coulent en bronze et *l'Illustration* les tire en caricature à 20,000 exemplaires. Rien ne manque à leur gloire.

Nous aurions dû vous dire plus haut qu'une des singularités du salon causeur, c'est que le bas-bleu y est presque invisible. Cela nous fait songer qu'à la dernière séance de réception de l'Institut, une Corinne de Seine-et-Oise, qui rêve les honneurs de la verduette si injustement interdits à son sexe, disait en soprano à l'un des notables de l'endroit: « Une femme ne pourra donc jamais devenir académicienne? — Si fait, mademoiselle, elle le peut, qu'elle épouse un académicien. »



(Le Mouflon à manchettes nouvellement arrivé au jardin des Plantes.)

l'usage est permis seulement à un petit nombre d'exécutants. La galerie est nombreuse et il n'y a qu'un capot.

Le salon causeur ne s'ouvre qu'aux plaisirs savants, la danse en est sévèrement proscrite, à cause de sa légèreté. Cependant on y fait un peu de musique à la condition que cette musique puisse faire parler d'elle et, en éveillant la controverse, alimenter la conversation. Certains jeux y sont tolérés aussi en l'honneur de certains joueurs. Le salon cau-



(M. Déruvis.)

(Quatuor de Nabuco, au Théâtre-Italien.)
(Mademoiselle Teresa Brambilla.)

(M. Boneoni.)

(M. Carli.)

Nous vous avons annoncé une revue au galop, conlons donc le surplus de nos nouvelles dans le même alinéa, au risque d'usurper les privilèges de la réclame et de l'annonce. — M. Boneoni, des Italiens, a donné un fort beau concert; madame la princesse Czartoriska donne ce soir même un grand bal, — l'ambassadeur du Maroc est parti hier, et Ibrahim-Pacha arrive demain. — Le théâtre Montpensier s'organise, et voilà l'Opéra en désarroi, — l'ot de Duprez se fêle de plus en plus, mademoiselle Nana un rhume, Barrothet est atteint au larynx,

Carlo la Grisi au pied, et Adèle Dumilâtre au genou. — En l'absence de M. Léon Pillel, l'Opéra ne marche plus qu'à ces béquilles, et c'est en vain que M. Lucas (Hippolyte) prodigue son zèle et ses hémistiches. — Enfin, la statue de Napoléon va remonter sur son piédestal, et Suisse vient de livrer à notre admiration les statues de Saintville et de Grassot. C'est ainsi que la semaine n'a pas dégénéré, et l'on peut dire que sa lanterne est tout aussi magique et variée que celle de ses aînées.

Tous les journaux vous ont appris que la Ménagerie du jardin du roi s'est enrichie d'un nouvel hôte, le mouflon à manchettes, variété du bœuf *hybride*, rare espèce qui avait échappé à la nomenclature d'Aristote et à la loupe de Linné; mais il a été signalé par Willis, célèbre par Cuvier et décrit par Duméril. Cet animal a un mille charmant, sa toison est fine et soyeuse, son poil doux, sa démarche élégante. C'était un mouflon ou mouton à croquer, et c'est ce que nous avons fait pour vous l'offrir en original, et de la tête aux pattes.

Projets d'améliorations à introduire dans l'uniforme actuel de la Garde nationale.



(Uniforme proposé par M. Lepeintre jeune.)



(Inconvénients de la giberne portée par devant.)



(Idem.)



(Incompatibilité du képy et du bonnet de soie noire.)



(Uniforme proposé par l'état-major. Prix : 10,000 fr.)



(Coiffure proposée par un épicer.)



(Par un coiffur.)



(Par un marchand de vin.)



(Par un pharmacien.)



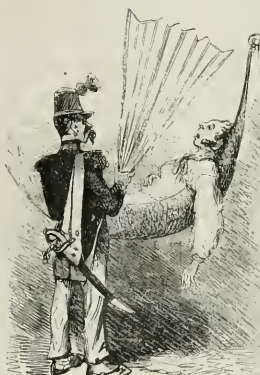
(Par un pâtissier.)



(Tenue d'hiver proposée par les gardes nationaux, et non approuvée.)
(La nuit.)



(Le jour.)



(Tenue d'été proposée par les gardes nationaux, et non approuvée.)
(La nuit.)



(Le jour.)

Du Punjab ou royaume de Lahore.

Des événements graves se passent en ce moment dans le Punjab. La guerre a éclaté entre les Sikhs et les Anglais; des engagements ont eu lieu, dont nous avons parlé dans notre *Histoire de la souzane*. Les deux armées sont en présence, et peut-être les prochains pamphlets nous apporteront-ils la nouvelle d'une bataille définitive. En mettant aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs la carte de ce royaume, destiné peut-être à devenir incessamment une province de l'empire anglais, nous publions une notice pleine d'intérêt, rédigée, par un de nos collaborateurs, dans la prévision des événements qui s'accomplissent ou qui vont s'accomplir.

Le nom de Punjab est dérivé de deux mots persans : *punj*, cinq, et *aub*, eau, à cause des cinq rivières qui le traversent. Quatre de ces rivières sont les affluents de l'Indus, qui, après avoir réuni tous ses tributaires, quitte les hautes terres du Punjab et traverse la grande plaine du *Sind* pour aller se jeter dans l'océan Indien. Le Punjab embrasse 20° 20' en longueur, c'est-à-dire de l'est à l'ouest, du Sutléj à l'Indus, et 4° 45' en largeur du sud au nord. Les deux rivières, l'Indus et le Satléj, et les montagnes du Cachemire forment les limites naturelles; mais politiquement la frontière occidentale a été portée de beaucoup au delà de l'Indus, puisque le Peshwar fait aujourd'hui partie du royaume de Lahore.

Il suffit de jeter les yeux sur la carte de cette contrée pour se rendre compte des avantages immenses qu'une telle conquête offrirait à l'Angleterre.

Immédiatement au nord de la nouvelle conquête du *Sind*, elle fait partie du même bassin géographique; sillonnée de grandes rivières, elle offre de faciles moyens de communication et se prête à toutes les spéculations du commerce et de l'industrie. Non-seulement le Punjab produit tout ce qui se trouve dans les autres contrées de l'Inde, mais sa situation commerciale est telle que aujourd'hui même et amplement des horreurs de la guerre civile, les droits de transit perçus sur les marchandises de l'Afghanistan forment une branche considérable de son revenu. On sait d'ailleurs que le Punjab a été longtemps célèbre par ses manufactures en soieries, cotons, peaux, armes et shawls. Ces deux dernières branches de son industrie, qui appartiennent plus particulièrement à la province de Cachemire, surpassent de beaucoup, par la finesse du travail, l'Inde les articles de ce genre dans les autres parties de l'Inde. Le climat y est aussi plus sain. Comme c'est la contrée la plus septentrionale de l'Inde et qu'elle est adossée aux hautes montagnes du Thibet, la température moyenne est de 20° au-dessous de celle du reste de l'Indoustan.

L'armée du Punjab est considérable : elle monte à environ soixante-dix mille hommes de troupes régulières. Les troupes, organisées, dressées et disciplinées à la manière européenne, ce qui est l'œuvre, comme chacun sait, de deux anciens officiers de notre armée, les généraux Allard et Ventura, portaient éternellement le palladium de l'indépendance de ce pays, mais elles n'en sont que le ficus, parce qu'un fieu d'obéir à une autorité établie, elles se sont emparées de tous les pouvoirs et mettent à chaque instant le Punjab à l'encre. Cette armée de prétoriens repose d'ailleurs sur une organisation sociale qu'il était impossible de concilier avec les exigences de la discipline militaire. Comme tout le territoire appartient à me

caste noble assez semblable à notre ancienne féodalité, l'armée ne pouvait être constituée en dehors de cet ordre de choses, car il y aurait eu deux armées dans l'Etat, celle des seigneurs et celle du roi. Runjet-Singh, en organisant cet empire, s'était donc borné à discipliner la féodalité du Punjab. Conservant l'organisation territoriale, il en avait fait la base de la force publique et réglé par conséquent la hiérarchie militaire sur la hiérarchie féodale; de sorte que les seigneurs territoriaux se trouvaient les chefs naturels de l'armée et devenaient ainsi des officiers héréditaires, comme au temps de la féodalité européenne.

Mais cet ordre de choses ne pouvait subsister qu'avec une autorité royale vigoureuse, puissante, capable de faire conculber tous les vassaux devant la majesté souveraine, et, du moment que la royauté s'est trouvée en des mains débailes, tout a été perdu. Il était clair, en effet, qu'une armée ainsi organisée devait devenir dangereuse pour l'Etat, dès que le roi n'était plus capable de la commander. Les rajahs ambitieux comprirent bien vite que la faveur de l'armée c'était le pouvoir lui-même; et chacun d'eux, ne pensant, pour s'élever, qu'à gagner des adhérents dans l'armée, qu'à corrompre les troupes, ce beau pays n'offrit plus qu'une horrible scène de convulsions et de massacres. C'est qui en effet, dès qu'il y avait des rajahs disposés à acheter le pouvoir, il devait se trou-

ver de fonder un état puissant dans le Punjab exaltait les plus ambitieux. Pendant vingt ans, ce fut une lutte terrible, un grand nombre de ses princes furent tués ou ruinés au profit de deux rajahs plus habiles, plus braves ou plus heureux que leurs rivaux. L'un d'eux était Maha-Singh, père du célèbre Runjet-Singh, et qui, à sa mort, en 1792, laissa à son fils un territoire considérable et une armée capable de le défendre et de l'agrandir. On sait quel parti Runjet-Singh sut tirer de ces ressources. L'histoire de cet homme extraordinaire, l'héroïcité avec laquelle il sut s'emparer du gouvernement de tout le Punjab, ses relations avec les autres États de l'Indoustan, ses victoires sur les Anglais, qu'il sut fort à respecter l'indépendance de son pays; enfin, son administration intérieure et la manière dont il disciplina ses troupes, tout ce tableau vivant et animé de l'action d'un homme supérieur sur un peuple, mériterait un cadre plus large que celui qui nous est tracé. Mais ces détails sont connus de la plupart des lecteurs et intéressent moins que les événements récents qui ont conduit à l'état présent des choses.

A la mort de Runjet-Singh, en 1839, son fils, Kurruch-Singh, fut proclamé maharajah sans opposition. Mais cette soumission des *Satdars*, ou chefs militaires du pays, devant le fils de Runjet n'était qu'apparente. Après avoir été si longtemps forcés de courber la tête sous la main de fer du terrible fils de Maha, ils se relevèrent bientôt sous le sceptre débile d'un successeur incapable. Un parti puissant fixa les yeux sur le propre fils de Kurruch, Non-Néhal-Singh, et ce prince d'origine vit sans rougir son malheureux père passer du trône à la prison; mais il ne profita pas longtemps de son crime. Kurruch-Singh étant mort peu de temps après dans sa prison, et sans doute empoisonné, Non-Néhal-Singh alla, selon l'usage, présider aux funérailles de son père; mais lorsqu'il se rendait à la cérémonie, l'épéchant sur lequel il était monté, en entrant par la porte du palais, renversa la construction en briques, et le nouveau maharajah fut écrasé sous les ruines. Les ministres n'eurent pas de peine à porter à la catastrophe qui était accidentelle; mais l'on soupçonna que Dhyam-Singh, le premier ministre, qui commençait à redouter l'esprit ferme et entreprenant de Non-Néhal, n'e-



ver des soldats pour le vendre, et comme il suffisait de massacrer l'un de la veille, pour recommencer la vente, il n'y eut plus de fermes à cette affreuse situation.

At surplus, pour bien se rendre compte de la situation de ce peuple, de son esprit et de ses dispositions, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur son histoire depuis un siècle. Cette histoire n'est pas sans intérêt.

Avant 1732, le Punjab faisait partie du grand empire des Mogols, et était gouverné par un vice-roi, dont Lahore était la résidence. Il est probable que les exactions de ce gouverneur allaient fort au delà des instructions qu'il recevait de Delhi; car le joug de l'empereur était odieux aux habitants, et particulièrement à cette partie fanatique des Sikhs qui a les musulmans en horreur. Mais le Punjab ne tarda pas à devenir indépendant. L'invasion de Nadir-Shah fut la première occasion dont les Sikhs profitèrent pour seconner le joug impérial. Sans la courte domination de ce prince persan, le pays se divisa en une foule de petites principautés, qui reconnaissaient encore l'autorité du gouverneur de Lahore; mais qui bientôt, lors de l'invasion d'Ahmed-Shah, sultan des Afghans, en 1748, se trouvèrent tout à fait indépendants.

Une fois séparés de l'empire, ces petits princes, entraînés par leur ardeur guerrière, n'eurent plus d'autre occupation que de se livrer entre eux des combats acharnés. L'espérance

de fonder un état puissant dans le Punjab exaltait les plus ambitieux. Pendant vingt ans, ce fut une lutte terrible, un grand nombre de ses princes furent tués ou ruinés au profit de deux rajahs plus habiles, plus braves ou plus heureux que leurs rivaux. L'un d'eux était Maha-Singh, père du célèbre Runjet-Singh, et qui, à sa mort, en 1792, laissa à son fils un territoire considérable et une armée capable de le défendre et de l'agrandir. On sait quel parti Runjet-Singh sut tirer de ces ressources. L'histoire de cet homme extraordinaire, l'héroïcité avec laquelle il sut s'emparer du gouvernement de tout le Punjab, ses relations avec les autres États de l'Indoustan, ses victoires sur les Anglais, qu'il sut fort à respecter l'indépendance de son pays; enfin, son administration intérieure et la manière dont il disciplina ses troupes, tout ce tableau vivant et animé de l'action d'un homme supérieur sur un peuple, mériterait un cadre plus large que celui qui nous est tracé. Mais ces détails sont connus de la plupart des lecteurs et intéressent moins que les événements récents qui ont conduit à l'état présent des choses.

Le nouveau maharajah n'eut pas à s'applaudir beaucoup de son élévation. Les soldats, s'apercevant qu'il n'était rien sans eux, l'accablèrent sans cesse de nouvelles demandes. En vain le malheureux prince épuisait le trésor royal pour satisfaire leur insatiable avidité, les exigences de cette ignoble soldatesque devenaient chaque jour plus impérieuses. Enfin reconnaissant qu'une situation pareille ne pouvait durer, et incapable d'ailleurs de trouver en lui-même les moyens de réclamer, Shere-Singh ne vit pas d'autre ressource que d'accorder au général Pollock, la permission de traverser le Peshwar pour aller porter dans le kahoul les dévastés des années précédentes. Mais cette concession aux Anglais fut le signal de sa perte. Une conspiration, conduite par son propre beau-frère, Aye-Singh, le renversa du trône. Il fut tué au mois de septembre de l'année dernière.

Ayet-Singh était un véritable enfant de l'Orient. Il commença par mettre à mort le ministre Dhyam-Singh, et fit massacrer

LE PENDJ-ÂB
D'après Moorecroft Tassin, Vigne.
Walker, les Ingénieurs géographes, &c.
par O MacCarthy
Fin 1846

ensuite tous les membres de la famille du dernier maharajah. Mais tout ce sang fut inutilement versé pour sa cause ; car bientôt un jeune rajah ambitieux, possesseur d'une grande fortune, Hira-Singh, fils de Dhyan, corrompant l'armée par ses largesses, vint assiéger le féroce usurpateur, s'empara de sa personne, et le fit exécuter. Hira-Singh fit alors proclamer un autre fils adoptif de Runjet-Singh, le jeune Dhleip-Singh, enfant de onze ans, qui règne aujourd'hui nominativement, et qui, pauvre victime élevée pour le sacrifice, est destiné sans doute à être massacré dans quelque émeute, comme tous ses prédécesseurs l'ont été depuis Runjet. Son élévation ne date que d'une année, et cependant à combien de scènes sanglantes ce malheureux enfant n'a-t-il pas déjà assisté ?

Nous avons vu qu'Hira-Singh ne s'était élevé au pouvoir qu'en achetant l'armée ; mais, quelques mois après, son trésor était vide, et les soldats commençaient à le savoir. Or, malgré le talent et le courage de ce jeune rajah, son autorité sur ces misérables troupes était surtout dans sa richesse ; et, au moment que sa garde prétorienne se mit sur les rangs, c'était lui qui fut. Un nouveau complot eut le croire naïve, et c'était Jowahir-Singh, le frère de la mère du jeune roi, un misérable sans morale, sans éducation, sans talent et livré à la débauche de la nuit crapuleuse. Soutenu par les intrigues de la reine-mère, Jowahir gagna l'armée par les promesses les plus extravagantes, et le malheureux Hira-Singh, le seul qui, depuis la mort de Runjet, s'était montré capable de mettre un frein à l'insolence et à l'insubordination de l'armée sikhe, fut à son tour massacré.

Mais cette fois la mort du premier ministre ne suffit pas pour donner la place à son indigne rival. Ici se passent des scènes inouïes qui méritent d'être racontées, car elles montrent dans quel abîme de misère peut tomber un pays quand le pouvoir est aux mains d'une soldatesque effrénée. Après la mort d'Hira-Singh, Jowahir s'était hâté de courir au palais du ministre pour s'emparer de sa fortune mobilière ; et il espérait se rendre maître de son autorité ; mais les soldats lui déclarèrent qu'ils n'avaient point fait une révolution pour lui en céder tous les profits et qu'ils choisiraient pour ministre qui bon leur semblerait. Leur choix s'arrêta d'abord sur un chef nommé Tur-Singh, mais celui-ci, fort sage, se hâta de refuser cet honneur et même, de peur qu'on ne le forçât d'accepter, se sauva aussitôt de Lahore. Ils écrivirent ensuite à Lena-Singh, le plus grand seigneur de l'ancienne cour de Runjet ; mais celui-ci, depuis plusieurs mois, sous prétexte d'un pèlerinage, avait en le bon sens de se retirer de la capitale. Enfin les faiseurs de rois s'adressèrent à Peshora-Singh, l'un des fils adoptifs de Runjet-Singh et ancien prétendant à la couronne qui avait déjà été le fils et le prisonnier par ce dernier. Hira-Singh, mais qui, battu et fait prisonnier par ce dernier, s'était momentanément retiré de la vie. Peshora se hâta d'accepter, et alors commença entre lui et Jowahir une espèce de lutte enchevêtrée. L'un et l'autre offrirent aux troupes de doubler leur solde, et Jowahir l'emporta en leur promettant une chaîne d'or pour chaque soldat. Dans leur joie de cette promesse hâtive, les troupes voulurent être payées sur l'heure même ; mais alors elles se querellèrent entre elles. Les khas, ou gardes royales, prévoyant qu'il n'y aurait pas assez de chaînes pour tous les corps, insistèrent pour être payés les premiers ; les autres voulurent leur contester ce droit, et Jowahir, en voulant les mettre d'accord, faillit être massacré. Enfin il fut convenu que la distribution n'aurait lieu que quand il y aurait des chaînes pour tous les corps, et l'on décida que tous les orfèvres de la capitale seraient aussitôt mis à l'œuvre pour compléter le nombre de chaînes nécessaires.

Tel est le singulier spectacle que donnait, il y a quelques mois, cette misérable soldatesque ; tel est l'état d'abjection dans lequel est tombé ce bel empire de Runjet-Singh, que les Anglais eux-mêmes commençaient à rejoindre. Du reste, ce misérable Jowahir, que nous venons de voir achevant la démoralisation de l'armée sikhe, n'a pas joui longtemps du prix de ses lâches complaisances. On va par un des derniers courriers de l'Inde, ainsi qu'on devait s'y attendre, comment est indigne ministre, après avoir fait assassiner son rival le prince Peshora-Singh, avait été lui-même massacré par ses troupes, et l'on peut juger par les détails dans qu'on a vu mentionnés de la situation de ce pays, tout à la fois dominé par une soldatesque sans frein, et gouverné par une femme, au nom d'un roi mineur. Certes, et Henry Hardinge en a profité.

Que si le gouvernement anglais, à cette importante entre-prise, il se pourrait bien que la conquête du Punjab ne fût plus aussi facile qu'elle le paraît être aujourd'hui. Quelques désordres causés que soit ce royaume, il n'est pas en effet impossible de voir tout à coup se régénérer en présence du danger qui le menace. A ce malheureux pays, il reste encore une espérance, c'est qu'un homme capable, énergique, parvenu à se saisir du pouvoir et à réorganiser l'armée. Eh bien ! malgré l'effrayante démoralisation de l'armée sikhe, malgré la désorganisation de ce pays, cette espérance n'est pas insensée. Il existe aujourd'hui, dans les hautes montagnes du Punjab un homme sur lequel sont tournés tous les regards. Cet homme, c'est le raja Goulab-Singh, oncle de l'infortuné Hira-Singh, qui tenta vainement de rétablir la discipline. D'une humeur sombre, farouche, mais brave et labile officier, Goulab-Singh possède, dans les montagnes du nord-est, à Jambour, et dans une position inaccessible, une principauté considérable où il s'est retiré avec la plus grande partie des trésors de Runjet-Singh, et d'où il étend sa domination sur le Cachemire et sur plusieurs provinces voisines. Déjà plus d'une fois il a fait sentir d'une manière terrible à l'armée sikhe la violence de son bras. Il ne possède, il est vrai, qu'une armée de dix à douze mille hommes, mais cette armée, parfaitement organisée, instruite, disciplinée, est formée de montagnards braves, fidèles et étrangers à la corruption de l'armée sikhe, peut être un excellent instrument de ses desseins. Comme il est depuis longtemps appelé à la régence et par les hommes sages qui s'effrayent des désordres de l'armée et par l'armée

elle-même alléchée par son immense fortune, si l'on se détermine enfin à se mettre à la tête du pays, ce ne sera qu'à la condition proposée par lui et déjà acceptée, d'une dictature absolue, c'est-à-dire du droit de vie ou de mort sur l'armée, comme sur le peuple, et d'une réduction de la solde des troupes, qui venait tout l'armée sur le même pied que du temps du règne de Runjet. Si donc, Goulab-Singh arrive au pouvoir dans une situation aussi favorable, nul doute que cet homme énergique, entouré de ses fidèles montagnards, ne sache se faire obéir. Fort de la crainte qu'inspire la sévérité de son caractère, comme de l'appui de ses richesses, de sa prudence et de sa terrible audace, cet homme est peut-être destiné à réorganiser son pays.

Il y a en effet dans les choses humaines, en bien comme en mal, un point qui se dépasse rarement. Les affaires du Punjab sont arrivées à ce point où elles doivent osciller un sens contraire. Ainsi, en ce qui concerne l'armée, la désorganisation qui a commencé parmi les principaux rajahs, parmi les grands officiers, est descendue peu à peu jusqu'aux derniers échelons de la hiérarchie. Ce sont aujourd'hui les sous-officiers qui sont tout, et décident de tout. Or, un tel état de choses est nécessairement en horreur à tous les chefs, à tous les possesseurs du sol, et il n'est pas besoin de dire avec quelle impatience ils attendent l'arrivée de Goulab. On peut donc s'attendre à ce que l'énergique rajah, dans son entreprise de rétablir la discipline, soit vigoureusement secondé par les chefs principaux du pays. Comme il est un *dogra*, c'est-à-dire de la race des montagnards qui diffère de celle des Sikhs de secte et d'origine, il paraît n'aspirer à rien moins qu'à changer les éléments constitutifs de l'armée, c'est-à-dire à remplacer les Sikhs par les Dogras. Or, les Sikhs qui composent l'armée actuelle forment la partie la moins nombreuse de la population. Entourés d'ennemis et redoutant chaque jour davantage la part des montagnards, ils veulent se ménager l'amitié de Goulab, et voilà le secret des offres qu'ils ne cessent de lui faire, malgré tout ce qu'ils ont déjà éprouvé des terribles vengeances de cet homme. Avec cette naïve confiance qui s'allie souvent chez ce peuple à la plus noire perfidie, ils s'imaginent qu'en appelant Goulab à leur tête, ils n'auront plus qu'à s'asseoir gaiement au banquet de son immense fortune. Mais par ce que l'on connaît du terrible caractère de ce rajah, on peut être certain qu'aussitôt qu'il les aura à ses pieds, il n'aura plus d'autre pensée que de les exterminer en détail et que pour réorganiser l'armée sur de nouvelles bases, il ne reculera devant aucun moyen.

Voilà donc une nouvelle phase qui se prépare dans l'histoire de ce peuple, et qui peut avoir une grande influence sur les affaires de l'Inde. Car il n'est pas besoin de dire ce que pourrait être encore l'ancien royaume de Runjet sous une main ferme, vigoureuse, et sans l'horrible démoralisation de son armée : les Anglais le savent assez. Un pays de sept à huit millions d'habitants, protégé par des déserts et de hautes montagnes, et initié, grâce aux efforts de braves officiers français, à l'organisation et à la tactique moderne, ne saurait être une conquête facile.

Maintenant il nous reste à faire connaître cette singulière religion des Sikhs qui tient une si grande place dans l'organisation politique de ce peuple et lui donne un caractère distinct des autres peuples de l'Indonésie. Un récent ouvrage, publié sur le Punjab par le lieutenant-colonel Steinbach, qui a servi longtemps Runjet-Singh et ses successeurs immédiats (le *Punjab, being a brief account of the country of the Sikh*) donne sur cette religion des détails intéressants et peu connus.

La religion des Sikhs ne remonte pas à une haute antiquité. A la fin du quinzième siècle, la totalité des habitants du Punjab appartenait au bouddhisme ou à l'islamisme, c'est-à-dire à la religion primitive de l'Inde ou à la religion musulmane due à l'influence des conquérants persans et afghans. Ces deux croyances, en divisant profondément le pays en deux sectes ennemies, y causaient souvent de sanglantes commotions ; lorsqu'un commencement de sérénité eut lieu, un homme extraordinaire entreprit de les réunir. Cet homme, le célèbre Naneh, fondateur du nanekisme, ou religion des Sikhs, était le fils d'un notaire marchand de sou. Béné d'une grande éloquence, il conçut le projet de prêcher la concorde au milieu des haines religieuses de son pays et réussit à se faire un grand nombre d'adhérents. Précédé d'une grande réputation de sainteté, il se mit à voyager dans l'Inde pour prêcher sa doctrine, et fut si habilement la présenter qu'il n'eût contre lui aucune inimitié. Il reconnaissait en effet aux deux religions rivales la même source divine, et acceptait également comme livres saints et le *Coran* et les *Vedas*. Enfin, tel fut le résultat de ses efforts, qu'il réussit à détacher un grand nombre de ses concitoyens du brahmanisme et du mahométisme en faveur du pur déisme, et qu'il devint ainsi le fondateur d'une nouvelle religion. Ses disciples prirent le nom de *Sikhs*, mot sanscrit qui désigne les partisans d'une secte quelconque, et ce nom s'est peu à peu appliqué aux habitants du Punjab, bien que les purs sectaires du nanekisme y soient en minorité.

Quant à l'auteur de cette nouvelle religion, après avoir fait plusieurs pèlerinages à la Mecque et à Médine, il écrivit ses préceptes et ses doctrines dans un livre appelé l'*Adi-Granth*, ou code de sa loi, qui se multiplia rapidement à l'aide des *pandits*, ou écrivains chargés de copier les livres saints avant l'introduction de la presse dans l'Inde. Naneh mourut en 1539, sur les bords du Ravey, après avoir, selon l'opinion de ses sectaires, prouvé la sainteté de sa mission par un grand nombre de miracles. Un de ses disciples favoris, nommé Lehara, à qui il avait légué son tronc, continua son apostolat et contribua beaucoup à étendre la nouvelle croyance. Ce doryphore fut remplacé à son tour par un autre faiseur non moins ardent à la propagation des doctrines de Naneh ; et ce fut ainsi jusqu'à nos jours, une succession non interrompue de chefs spirituels, dépositaires des traditions du prophète, et chargés de régler la discipline des Sikhs. Recrutés généralement parmi des hommes de basse extraction, ces hauts dignitaires de

la religion sikhe, qui faisaient venir d'humilité, de charité envers les pauvres, naissent d'abord leur gloire à n'entendre leur empire spirituel que par des moyens pacifiques. Mais à la mort du quinzième titulaire, lequel fut assésé par des musulmans, le désir de la vengeance exalta l'âme de son successeur, Hara-Govind, amena une guerre longue et cruelle, et dès lors la mansuétude primitive des Sikhs fut placée à ces sentiments de haine fanatique qui ont prévalu parmi ces sectaires.

Considérée, du reste, comme corps de doctrines, la religion des Sikhs est toute spirituelle. Fondée sur l'unité de Dieu et l'immortalité de l'âme, elle s'appuie sur ces sentiments de justice et de charité qui, dans tous les temps et dans tous les pays, sont au fond du cœur de l'homme. La première et la plus étalante révélation de la divinité. Le passage suivant, rédigé par Gorou-Govind, l'un des successeurs de Naneh, dans le *Granth*, ou code religieux des Sikhs, donnera une idée de ces doctrines.

« Il y a de Dieu que Dieu. Un million de mahométans, un million de brahmanes et cent mille chrétiens se tiennent à la porte du Très-Haut ; ils prirent tous. Dieu seul reste immortel.

« Dieu a créé tous les êtres vivants. Il n'a établi aucune distinction de caste, et par conséquent, toutes les divisions de ce genre sont une offense au Très-Haut.

« L'adoration des idoles est une offense au Très-Haut ; par conséquent, toutes les cérémonies ou de telles adorations sont encouragées doivent être défendues.

« La charité envers les pauvres, et particulièrement envers ceux qui se dévouent à la vie sainte, est méritoire aux yeux de Dieu.

« Il est légitime de porter les armes pour la communauté des Sikhs. On ne doit regretter ni la perte des biens, ni le sacrifice de la vie pour la défense de la religion.

« Il est légitime d'encourager le prosélytisme et d'agréer, comme disciples de la religion sikhe tous ceux qui abjurent sincèrement les erreurs de leur ancienne foi. »

Malheureusement, la religion sikhe qui se présentait à son origine avec un si grand caractère de pureté, et ne visait à rien moins qu'à réformer tous les abus de l'islamisme ou du brahmanisme, n'a pas eu détruire quelques-uns des plus odieuses pratiques de la superstition indienne. Le séthi, ou la coutume de brûler les femmes sur le bûcher de leur mari, subsiste encore dans le Punjab ; et telle est la passion de ce peuple pour cette affreuse cérémonie, qu'au milieu des sanglantes catastrophes dont Lahore est si souvent le théâtre, jamais les hautes politiques ne peuvent s'élever jusqu'à priver un criminel des honneurs de la sépulture. L'homme massacré la veille comme l'objet de l'exécution publique paraît digne tout à coup des plus grands hommages. On a vu dernièrement le crime sanglant de Jowahir-Singh se terminer par les plus magnifiques funérailles, et trois femmes de l'indigne ministre brûlées sur son bûcher. Mais ce n'est pas la pitié qui réhabilite les morts, c'est la fureur d'une horrible cérémonie.

Une circonstance de ces pratiques barbares mérite d'être mentionnée, parce qu'elle montre que si la secte de Naneh a été impuissante à abolir l'antique coutume du séthi, elle a du moins essayé de restreindre le nombre des victimes. La loi religieuse du Punjab ne vent pas seulement que le sacrifice des femmes soit volontaire, elle exige que leurs parents et leurs aïeux s'efforcent de les détourner de cette funeste résolution, et c'est en effet la conduite que l'on tient publiquement à l'égard de la malheureuse femme. Mais la superstition se dédame en secret de la contrainte de la loi, car tous les moyens sont mis en usage pour arracher le consentement des victimes, et dès que ces malheureuses l'ont donné, elles ne peuvent plus se rétracter.

Quant à la cérémonie elle-même, nous allons en retracer sommairement les traits principaux, en racontant, d'après le récit du colonel Steinbach, de quelle manière se passent les funérailles de Runjet-Singh.

Aussitôt que la mort de cet homme extraordinaire fut connue publiquement, toutes les *sardars*, ou chefs militaires des Sikhs se réunirent à Lahore, pour assister à la cérémonie, et onze femmes du roi défunt, quatre reines favorites et sept concubines, annoncèrent la résolution de se brûler sur le bûcher fatal. On fit donc immédiatement les préparatifs de la cérémonie. Un immense bûcher fut dressé dans le jardin du palais, et la procession se mit en marche pour s'y rendre, en passant entre deux haies de soldats. Le corps du maharajah, placé sur un char magnifique, en forme de vaisseau, surmonté de voiles en drap d'or, pour faire naviger l'âme du héros jusqu'au paradis, selon les idées superstitieuses du pays, était porté sur les épaules des soldats de la garde, et précédé de musiciens jouant des airs tristes et sauvages. Les quatre reines, revêtues de leurs plus riches costumes, venaient ensuite, chacune assise sur une chaise dorée portée par les serviteurs, et précédée d'un grand miroir et d'un parasol doré, ornées du rouge royal ; puis les sept concubines, marchant à pied. Immédiatement après les femmes, venait l'héritier du trône, le maharajah Kurruch-Singh, suivi de tous les sardars, habillés de blanc et nu-pieds. Il y avait dans la procession que des gens de condition noble.

Jusqu'au dernier moment de cette terrible cérémonie, les reines montrèrent la plus parfaite tranquillité. Loin de redouter la mort affreuse qui les attendait, elles paraissaient même du plus grand enthousiasme, et montaient avec joie sur le bûcher. Les esclaves semblaient être également tristes, mais cependant moins exaltés. Lorsque le corps du maharajah fut placé sur le bûcher, les reines et les concubines s'assirent autour de lui, et le tout fut converti d'un immense dais fait de chaînes de cachemire du plus haut prix. Tous les préparatifs étant terminés, le nouveau maharajah, Kurruch-Singh, s'avança, une torche à la main, prononça une courte prière et mit le feu au bûcher ! Alors, comme la masse était composée de matières très-combustibles, le bûcher fit en flamme en un instant, et le bruit des tambours, s'émittant aux acclamations des spectateurs, étouffa les cris des victimes.

Types des populations indigènes de l'Algérie.

HOMMES.



Wassili, Tunis

HIR

(Nègre.) (Vieux juif.) (Bedouin.) (Kabyle portefaix.) (Jeune Juif, décroqueur.) (Jeune Maure, garçon de café.)
 (Cavalier arabe.) (Morabith.) (Seigneur Maure.) (Cadi.)

Types des populations indigènes de l'Algérie.

FEMMES.



(Mauressque en costume de ville.)
(Mauressque en costume d'intérieur.)

(Bédoniine.)

(Négrillon.)
(Négronne esclave.)

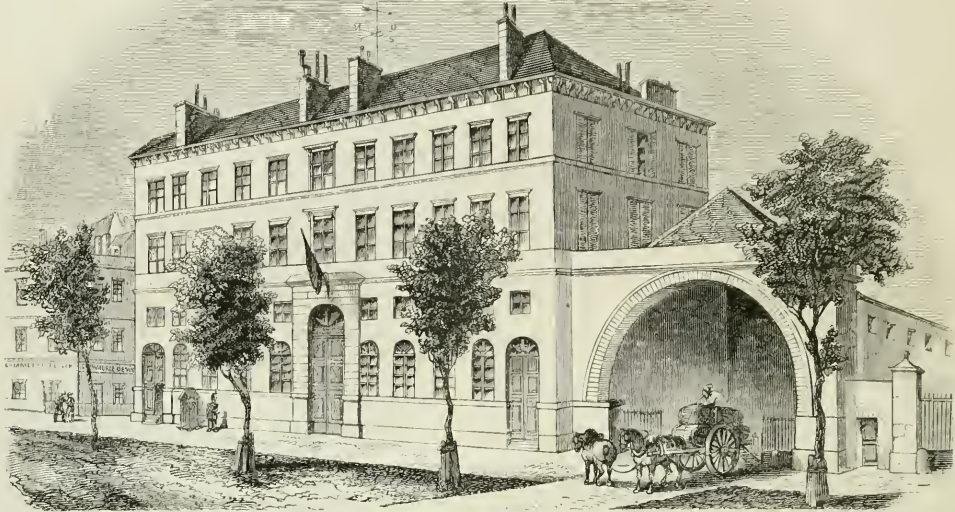
(Négronne marchande de couscoussou.)
(Vieille femme mauressque.)
(Jeunes filles juives.)

(Jeune maîtresse.)
(Juive coiffée du sarma.)

lure. En sortant des moulins, le tabac à priser est soumis au tamisage. Des demi-cylindres creux adaptés ensemble par un mécanisme sans fin à l'instar d'une chaîne à godets, le puisent sans cesse dans d'immenses caisses, et le portent sur le tamis. Après cette première opération, qui se comprendra

encore mieux par le dessin que nous en donnons, le tabac est reporté en haut, où il tombe sur une toile à sas, puis suit un cylindre garni de deux grandes brosses qui écartent les grains qui ont échappé à ces tamisages successifs. Le plus gros remonte en haut, où il est reporté par les machines,

tamisé de nouveau, et redescend sous une forme plus fine. Quant au sceleraffi, ou tabac ordinaire à fumer, on procède autrement. Il est pressé entre deux planches, et avancé d'une manière insensible jusqu'à une espèce de lunette, au-dessus de laquelle joue sans cesse un couteau qui le coupe en

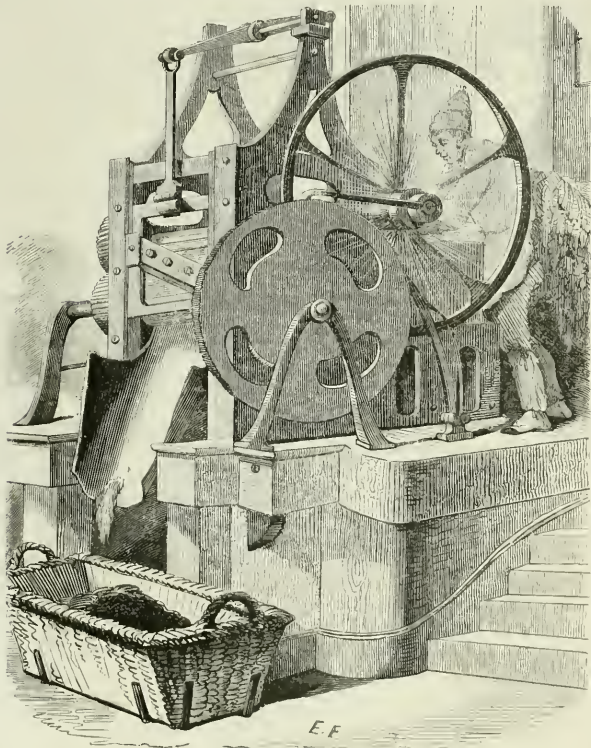


(Vue générale de la manufacture royale des tabacs.)

lanières de la plus extrême finesse. Ce hachoir, ainsi que le montre notre gravure, représente assez bien une guillotine. Ainsi haché, le tabac tombe dans un grand panier, d'où il est puisé pour être porté sur un premier séchoir, formé de con-

duits en cuivre, chauffés intérieurement à la vapeur, et disposés pour ainsi dire en jeu d'orgue, et de manière à développer la plus grande surface rayonnante de calorique. Durant cette opération, qui dure environ vingt minutes, le tabac perd à

peu près 45 p. cent de son poids. Il est ensuite porté dans une autre pièce, sur un second séchoir formé de claies en toile, et étalées les unes au-dessus des autres. La durée de cette opération est d'environ cinq à six minutes.



(Manufacture royale des tabacs. — Hachage.)

Au sortir de ce séchoir, le tabac à fumer est transporté dans l'atelier de paquetage. C'est une vaste salle meublée, au milieu, de grandes tables, et sur les côtés, de plus petites. Chacune de ces divisions, pour ainsi dire, est occupée par un mesureur, quatre paqueteurs et deux colleurs. Ces der-

niers sont d'ordinaire des enfants d'une douzaine d'années. Le mesureur passe successivement à chaque paqueteur la quantité nécessaire pour former un paquet. Aussitôt celui-ci, qui tient à la main une espèce d'entonnoir à tube carré, de la forme du paquet, y verse le tabac et l'enfoncé, puis re-

tire son entonnoir, ferme le paquet d'un tour de main, et le met devant le colleur, qui y pose la vignette. Ces diverses opérations se font avec une rapidité incroyable. On peut dire sans exagération qu'elles n'emploient pas la dixième partie du temps qu'on met à les raconter. Ces vignettes, qui sont im-

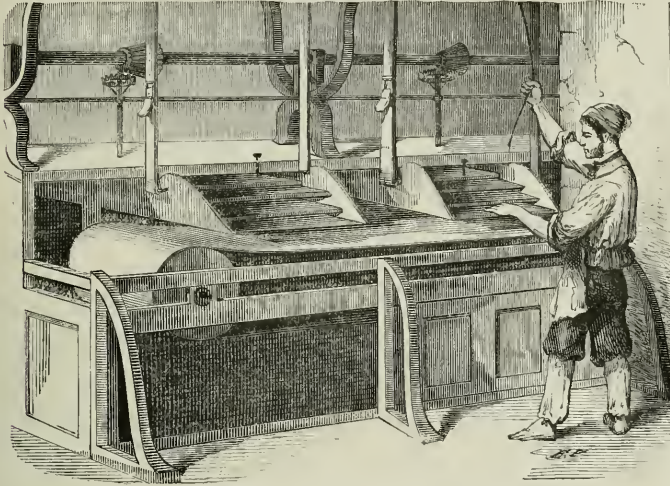


(Manufacture royale des tabacs. — Paquetage.)

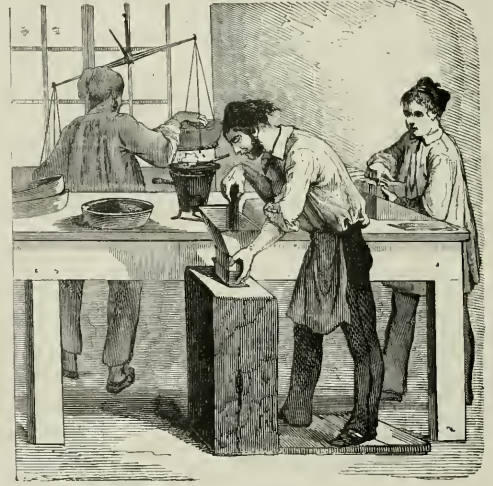
primées d'avance, sont elles-mêmes coupées au moyen d'une ingénieuse machine, dont la roue motrice fait 800 tours à la

minute. Près de cet atelier que nous venons de décrire, est le magasin. Les paquets à expédier aux entrepreneurs sont

mis dans des tonneaux qui contiennent 240 paquets de 5 hectogrammes, ou 600 de deux hectogrammes.



(Manufacture royale des tabacs. — Tamisage en gros.)



(Manufacture royale des tabacs. — Mise en sacs.)

Dans un autre atelier, se travaille et se manule le tabac à chiquer. Les petits rôles se filent pour ainsi dire autour d'une petite roue que l'ouvrier met en mouvement avec la main. Les gros se tordent au moyen d'une machine qui a quelque analogie avec celles qu'on voit dans les corderies. Les gros rôles pèsent un kilogramme, les petits sont réunis, plusieurs ensemble, en forme de chapelet. Chaque chapelet pèse également un kilogramme. Avant d'être livrés au commerce, les gros rôles sont pressés au moyen d'une machine aussi simple qu'ingénieuse, et qui consiste en deux plates-formes en fonte, dont l'une est fixe et repose sur deux colonnes de fonte, tandis que l'autre, mue par une manivelle, s'élève en vertu d'un mouvement insensible, mais cependant progressif, et



(Manufacture royale des tabacs. — Atelier de fabrication des cigares.)

qu'on arrête aussitôt que les rôles sont suffisamment pressés.

Deux autres grands ateliers sont en outre consacrés à la confection des cigares, et uniquement occupés par des femmes. Chacune d'elles, assise devant une petite table, travaille pour son compte; elles sont payées à la tâche. Ces cigares une fois confectionnés sont ensuite divisés par catégorie, et portés dans un séchoir particulier, et enfin placés dans des boîtes qui, elles-mêmes, sont déposées dans un magasin spécial avec une étiquette qui indique la date de leur fabrication.

Enfin dans un autre atelier se confectionnent les cigarettes que la régie a été autorisée à fabriquer par l'ordonnance du 22 octobre 1845, et dont les vingt premiers milliers ont été vendus au profit des victimes du tremblement de terre de la



(Manufacture royale des tabacs. — Tamisage définitif.)

Guadeloupe, dans le bazar improvisé au Palais-Royal sous les auspices de la reine.

Onze cents ouvrières et trois cents ouvriers composent le personnel de la manufacture royale. Aux heures d'entrées

dans les ateliers, un appel général a toujours lieu avant le commencement de l'ouvrage.

COMPAGNIE de PUBLICITÉ, 4, rue Vivienne. Les annonces des **DIX** journaux suivants : **L'ESTAFETTE**, la **FRANCE**, le **DROIT**, la **NATION**, la **REFORME**, le **MESSAGER**, la **PATRIE**, les **VILLES** et **CAMPAGNES**, l'**ESPRIT PUBLIC**, l'**UNIVERS**, sont reçues aux bureaux de la **COMPAGNIE de PUBLICITÉ**, 4, rue Vivienne, et chez MM. les courtiers de publicité. Ces dix journaux réunis forment plus de **40,000** abonnés de toutes les classes, de toutes les opinions, et sont lus par une quantité considérable de lecteurs. — Le prix de la ligne des dix journaux réunis est de **2 fr. 20 cent.** Il résulte de cette combinaison qu'une annonce de **CING** lignes, insérée dans les **DIX** journaux, coûtera **ONZE** francs.

La compagnie a aussi traité des annonces de **L'ILLUSTRATION**, qui compte **17,000** abonnés.

S'adresser au siège de la **COMPAGNIE de PUBLICITÉ**, 4, rue Vivienne, pour de plus amples renseignements, et pour avoir le tarif du prix des annonces collectives et séparées de ces journaux, ainsi que celui des annonces de chemins de fer, sociétés par actions, et des administrations publiques.

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

Situés dans les

IMMEUBLES DE LA SOCIÉTÉ.

AUX VILLES DE FRANCE.

Avec entrée et sortie

RUE RICHELIEU, 104,

ET RUE NEUVE-VIVIENNE
(CONCERTS MUSARD).

La **CLOTURE DE LA SOUSCRIPTION** des Actions aura lieu le **25** courant. On souscrit chez **M. LEFORT**, rue de Grammont, 11, et au **SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ**, RUE RICHELIEU, 104, L'UN DES IMMEUBLES DE LA SOCIÉTÉ.

Les fonds, jusqu'à leur emploi, continuent d'être convertis en **BONS** de la Caisse **A. GOUIN** et Compagnie.

ODONTINE et ELIXIR ODONTALGIQUE

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.

DÉPÔT A PARIS, CHEZ M. FAGUÉRE, RUE RICHELIEU, 95; ET CHEZ TOUS LES PARFUMIERS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

POMPES HYDRAULIQUES FRANÇAISES,

Aspirantes et foulantes et à jet continu
DE MM. J. LECLERC ET C^e.

FABRIQUE : quai Valmy, 39; rue Ménilmontant, 28.

Dépôt et exposition : boulevard Montmartre, 10.



POMPES ROTATIVES, applicables aux usages domestiques, agricoles et manufacturiers, à la marine et contre les incendies. Pose extrêmement facile à toutes les profondeurs. Économie de 60 0/0 sur les pompes ordinaires. **CONFECTION** de Pompes à Pistons, à Balanciers ou à Mouvements rotatifs à doubles ou à simples effets; Pompes-Bornes de toutes formes; Machines à vapeur; Générateurs; Presses; Moulins et autres objets mécaniques. **POMPES À PISTONS**, à 60 francs et au-dessus; **POMPES ROTATIVES**, à 80 francs et au-dessus; **POMPES CONTRE L'INCENDIE**, à 500 francs et au-dessus. — Moyennant une faible rétribution annuelle, toutes les pompes placées à Paris et dans la banlieue sont entretenues et garanties pendant **20 ANS.** (Écrire France.)

L'ALBUM DE LA PLATA.

Splendide album avec couverture imprimée or et couleurs, composé de 12 grandes et belles planches sur les sites les plus remarquables de Rio de la Plata avec détails de mœurs, costumes, etc., par M. Adolphe d'Hastruit.

En vente chez **GHAUFRÈRES**, boulevard des Italiens, n° 5.

PRIX DE L'ALBUM, 30 FRANCS.

Rue Richelieu, 104, vis-à-vis l'Hotel des Princes, près le boulevard.

BRITISH TAVERN, TAVERNE BRITANNIQUE,

Restaurant anglais à l'usage du beau monde.

LONGUEVILLE,

10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français.

CEMISES.

SIROP DE FRUITAGE

2 fr. 50 c.
la 1/2
BOUTEILLE

5 francs la BOUTEILLE. Suc pur de toutes ses espèces, seul autorisé comme le plus puissant calmant de tout état nerveux, spasmes, douleurs, agitations, crampes, insomnie, irritation de poitrine, d'estomac, de vessie. — PHARMACIE, COLBERT, passage Colbert.

AVIS. --- CHOCOLAT MÈNIER.

Le **CHOCOLAT MÈNIER**, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs; sa forme particulière, ses enveloppes ont été copiées, et les médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Je dois prévenir le public contre cette fraude. Mon nom est sur les tablettes de **CHOCOLAT MÈNIER**, ainsi bien que sur les étiquettes, et l'effigie des médailles qui y figurent est le *fac-simile* de celles qui m'ont été décernées, à trois reprises différentes, par le roi et la Société d'encouragement. Ces récompenses honorables m'autorisent à faire distinguer le **CHOCOLAT MÈNIER** de tous les autres. L'honorable combinaison des appareils que je possède dans mon usine de **NOISIEL**, et l'économie d'un moteur hydraulique, m'ont mis à même de donner à cette fabrication un développement qu'elle n'avait jamais atteint. Ce **CHOCOLAT**, par le seul fait de ses qualités et de son prix modéré, obtient aujourd'hui un débit annuel de plus de 500 milliers, et s'est acquis une réputation méritée. — Dépôt principal, **PASSAGE CHOISEUL**, 21, et chez **MM.** les pharmaciens et épiciers de Paris et de toute la France.

LIMONINE.

Avec quatre ou cinq gouttes de ce précieux **EXTRAIT DE CITRON**, on convertit instantanément un verre d'eau sucrée en une excellente limonade. La **LIMONINE** est également convenable pour punch, glaces, préparations culinaires, etc. — Un flacon de 2 fr. suffit pour faire plus de 120 verres de limonade. — Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez **MM.** les épiciers de Paris et des départements.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS

Le **SIROP ANTIPHTISIQUE** de **BRIANT**, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est prescrit avec un succès toujours croissant par les plus célèbres médecins de la capitale, membres de l'Académie et de la Faculté royale de Médecine. Ce sirop est, en effet, la préparation la plus efficace pour combattre les plus cruelles maladies d'où résultent les **RHUMES, CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, CROUPS, COQUELUCHE, DYSSENTERIES**, etc., etc. — Pharmacie **BRIANT**, rue Saint-Denis, 137, et dans toutes les pharmacies.

CHAPEAUX DE GROS D'AFRIQUE, 12 FR. Moire, satin, 15 fr.; velours pure soie, 20 fr.; bonnets, turbans, etc., 5 fr., 10 fr., 15 fr., 20 fr., etc. Maison **AIMEZ-HENRY**, 18, rue Basse-du-Rempart, Champs-Élysées d'Antin.

Prix : 2 francs.

Prix : 2 francs.

EAU DE TOILETTE
de la
DUCHESSE,
DISTILLÉE PAR
DEMARSON ET CHARDIN
Fournisseurs de Paris
15, RUE SAINT-MARTIN.

LE COMMERCE

Journal politique et littéraire; industriel, agricole, des Chemins de fer, des Travaux publics, des Ports et des Marchés.

FEUILLE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

PARIS . . . un an, 40 f.—6 m. 22 f.—3 m. 12 f.
DEPARTEMENTS . . . un an, 48 f.—6 m. 25 f.—3 m. 13 f.
Le Journal, avec la partie commerciale . . . un an, 60 f.—6 m. 30 f.—3 m. 15 f.

ONS'ABONNE A PARIS, RUE SAINT-JOSEPH, 6,

Et dans les départements, chez tous les directeurs de poste et de messageries royales et générales. — Prix des Annonces : 4 f. par ligne d'annonce, 5 f. 25 par grande ligne (On ne reçoit que les lettres affranchies.)

BULLETIN DU COMMERCE (feuille quotidienne)

PARIS . . . un an, 40 f.—6 m. 22 f.—3 m. 12 f.
DEPARTEMENTS . . . un an, 48 f.—6 m. 25 f.—3 m. 13 f.
Le Bulletin avec le journal politique . . . un an, 60 f.—6 m. 30 f.—3 m. 15 f.

Le journal **LE COMMERCE** reconstitué continuera à être un journal politique; mais il donnera plus de développement que par le passé aux matières spéciales indiquées par son titre. — Il justifiera ce titre de **COMMERCE** en devenant l'organe de tous les intérêts commerciaux, agricoles, manufacturiers, des chemins de fer, des travaux publics, des ports et marchés. **LE COMMERCE** a organisé à cet effet une

vaste correspondance, et il fait appel, en outre, à toutes les communications qui rentrent dans l'objet de sa publication. — Son *Bulletin commercial*, imprimé le matin avant l'arrivée des courriers, donnera le cours des effets publics et des marchandises sur toutes les places, ainsi que les nouvelles maritimes et commerciales, vingt-quatre heures avant tout autre journal quotidien. **LE COMMERCE** ne négligera rien de ce

qui fait l'attrait des autres journaux politiques. Son Feuilleton sera l'objet d'une surveillance attentive, de manière à ne redouter aucune comparaison. Il commencera, le 20 de ce mois, la publication d'un roman en 4 volumes, de **M. ALEXANDRE DUMAS**, le *Billard de Menton*. Les abonnés de **COMMERCE**, en renouvelant leur abonnement, et les abonnés nouveaux,

ont droit à une prime en volumes à choisir dans la *Bibliothèque Casin*, charmante collection de romans publiée par M. Paulin, (diteur. — Savoir : Abonnés pour un an 8 vol. Abonnés pour 6 mois 4 id. Abonnés pour 5 mois 2 id. Sont un journal séparément, Soit à la Feuille commerciale séparément, Soit aux deux Feuilles réunies.

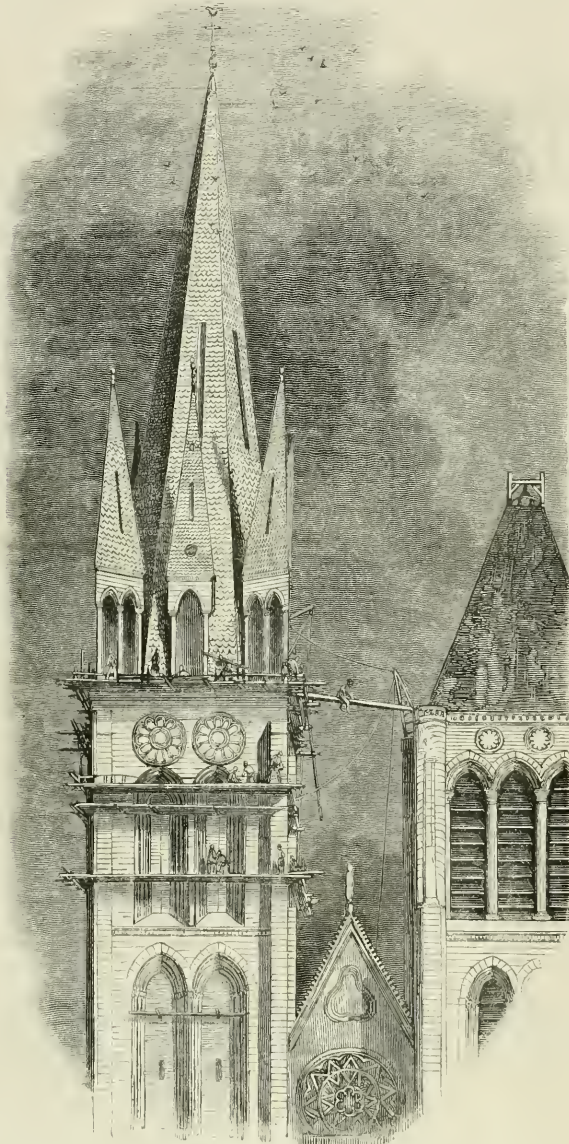
Écroulement du clocher de l'abbaye de Saint-Denis.

L'abbaye royale de Saint-Denis a été restaurée en 1140, par l'abbé Suger; les constructions que le célèbre conseiller de Louis le Gros éleva sur l'emplacement d'une basilique bâtie par le roi Dagobert, furent destinées aux religieux de l'ordre de Saint-Benoît, chargés d'invoquer la clémence de Dieu sur les tombes royales, placées dans la crypte de l'église de l'abbaye.

L'église fut restaurée, en 1251, par Eudes Clément, et, en

1281, par Mathieu de Vendôme; la dernière restauration, si nous ne nous trompons, a commencé vers les premières années de la restauration et vient de se terminer, en 1846, par la ruine totale de la tour, de sa flèche et d'une portion de la façade occidentale. Cet événement a causé le plus grand émoi dans le public; le conseil des bâtiments civils s'est transporté sur les lieux, et a conseillé la démolition immédiate.

L'architecte qui a dirigé ces travaux est M. Debret, mem-

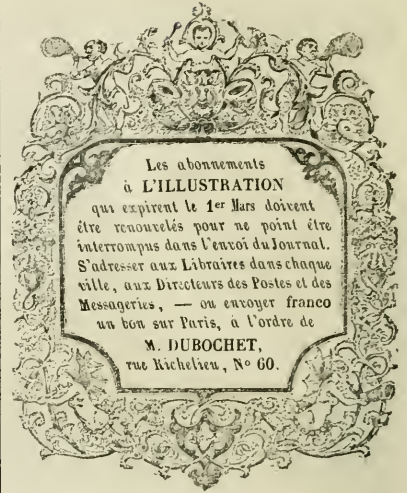


(État actuel de la tour de l'église de Saint-Denis.)

bre de l'Institut. Il y a trois ans, des avertissements sérieux furent donnés à M. le ministre des travaux publics, qui nomma une commission. Les membres de cette commission furent choisis, moitié dans l'Institut, moitié dans la commission des monuments historiques. M. Vilet, qui en est devenu président, M. Lenormant, M. Auguste Leprovost, etc., en firent partie. Après un mûr examen, cette commission déclara, dans son rapport, que les craintes qu'on avait conçues au sujet de la solidité de la tour n'étaient pas fondées. Le fait vient don-

ner aujourd'hui un fâcheux démenti à ces conclusions. La démolition a été ordonnée et est déjà commencée.

Sur la face occidentale, on découvre un grand nombre de petites lézardes; dans la hauteur des deux étages, la corniche qui couronne la tour a baissé et se cintre, mais sur la face nord les lézardes sont larges de quatre centimètres environ, le mouvement a poussé le contre-fort nord-ouest et lui a fait perdre son aplomb. Enfin cette tour est disloquée dans toute sa hauteur.



Mademoiselle Eugénie Korn donnera le samedi 28, et dans la salle de Herz, une splendide fête musicale. La célèbre bénéficiaire s'y fera entendre trois fois, et MM. Gerdaly, Alexis Dupont, Plaque, Offenbach, Verroust, Maurin, mesdames Moudatiguy et Beauce-Ugalde concourront à ce concert.

Rébus.

EXPLICATION OU DERNIER REBUS.

D'après la Bible, Samson immola, à lui seul, une armée de Philistins.



ON S'ABONNE chez les Directeurs de postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Imperiale; Gostinof-Dvor, 22. — F. BELLIZARD et C^e, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires.

Chez V. HUBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fortiana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACHAUME et C^e, rue Damiette 22.